

Assurez-vous contre les Incendies
Assurez-vous contre les Accidents
Protégez-vous et votre Famille
JOS. C. HEBERT, Notaire,
MONTMAGNY.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

JOS. C. HEBERT, Notaire,
MONTMAGNY.
Représentants des meilleures compa-
gnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX

VOL. 10— No 40

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 1er JUILLET 1910

La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

LE PEUPLE

Est imprimé et publié par la "Compagnie du
Peuple", à Montmagny, le vendredi de
chaque semaine

Table with 2 columns: Location (MONTMAGNY, CANADA, ETATS-UNIS) and Subscription rates (1 an, 6 mois, 3 mois).

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
La date que se trouve sur l'adresse des abonnés
est la date d'expiration de l'abonnement et sera
de reçu. Anal. Jan. 11 signifie que l'abonnement
a été payé jusqu'en janvier 1911 et qu'on est en
régie. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement
la date n'est pas changée, nos abonnés nous ren-
drent service en nous signalant cet oubli.

VEULERIE ET TRAHISON

Le "Canada", l'organe salarié des
gouvernements, le journal qui vit des
deniers publics gaspillés par MM.
Lomer Gouin & Cie, comme en fait
foi le contrat d'impression du "Jour-
nal d'Agriculture", profite de l'anniver-
saire des élections du 23 juin
1896 pour accrédiéer auprès de ses
lecteurs un odeur travestissement
des événements politiques des der-
nières années. Le moment était certes
mal choisi, la veille de notre fête na-
tionale, pour écrire ceci :

"A notre actif national le parti li-
béral au pouvoir a ajouté une cohé-
sion plus intime, une meilleure en-
tente et une harmonie plus fraternelle
des Canadiens de toute origine et
de toute langue..."

"Mais il est un des mérites de ce
gouvernement, un des résultats les
plus frappants des efforts incessants
de Sir Wilfrid Laurier, que nous ne
pouvons oublier ici : c'est l'appareil-
lement des querelles de race et de reli-
gion, c'est la substitution de l'har-
monie, de la bonne entente et de la
saine émulation aux violentes luttes
que se faisaient auparavant les provin-
ces de différentes nationalités."

Vraiment, c'est une belle entente
que celle qui nous a valu le sacrifice
des droits de nos coréligionnaires du
Manitoba et des nouvelles provinces
de l'Ouest ! Et il faut voir comme les
capitulations premières au sujet des
écoles du Manitoba ont produit l'ap-
pauvrissement des querelles de race et
de religion ! Lorsque M. Laurier présen-
ta la loi constitutionnelle des provin-
ces de l'Alberta et de la Saskatche-
wan, ne dut-il pas, par pusillanimité,
devant l'explosion de fanatisme provoquée
par les Sifton et les Fielding, renoncer
à garantir les droits les plus élémentaires
de nos coréligionnaires ? Et cela seul n'est-il
pas la preuve la plus décisive que, sous
le régime Laurier, la paix entre les
races ne peut être maintenue que par
le sacrifice constant des droits de la
minorité catholique et française en ce
pays ? C'est une belle paix que
celle-là, en vérité ! C'est la paix que
peuvent rêver les traitres et tous ceux
qui veulent fuir le pouvoir à n'importe
quel prix, mais ce n'est pas la
paix qu'acceptent d'un cœur léger les
patriotes.

Dans les circonstances, l'article du
"Canada" est un acte de veulerie
en même temps que de trahison. Pub-
lier à tous vents que la minorité est
satisfaite des conditions de vie qui
lui sont faites en ce pays, n'est-ce pas
encourager les fanatiques à continuer
leur œuvre et les indifférents à em-
botter le pas ?
Il est triste de constater que des
journalistes canadiens-français puis-
sent s'employer à pareille besogne.

Une jolie prime pour nos lecteurs

Afin de permettre à nos lecteurs de
se rendre compte des dernières amé-
liorations que vient de subir le jour-
nal de musique "Le Passe-Temps",
nous leur offrons un abonnement
d'essai de trois mois pour 25 cents
(la moitié du prix régulier) pourvu
qu'on ajoute le présent entrefilet au
prix de l'abonnement. De plus, ils
recevront un joli recueil de chant,
qui vaut à lui seul 25cts. Pour les
trois mois d'abonnement à Montréal
et aux Etats-Unis, 35 cents au lieu
de 25 cents.
Adresse : "Le Passe-Temps" 26
Craig-Est, Montréal.

Collège du Sacré-Coeur

DISTRIBUTION SOLENNELLE des
PRIX AUX ELEVES DU COL-
LEGE DES FRERES DU SA-
CRE-COEUR, PRESIDEE PAR
LE REVD M. V. O. MAROIS,
CURE DE LA PAROISSE.

COURS SPECIAL ANGLAIS

Au concours général de fin d'an-
née, cinq élèves ont subi avec suc-
cès leur examen de Cours Commer-
cial complet et obtenu leur diplô-
me.
M. Utric Proulx, avec distinc-
tion ; à qui est attribué le prix of-
fert par M. le Curé à l'élève finis-
sant qui a obtenu la plus forte
moyenne dans l'examen de fin d'an-
née.

M. Alphonse Côté, avec distinc-
tion. Il reçoit le prix donné par M.
Alberf Bender, Président de la
Commission scolaire.

M. René Côté, il obtient le prix
offert par M. l'abbé Montreuil.

M. Ubald Proulx. Il reçoit un
prix donné par M. l'inspecteur
Goulet.

M. Omer Fortin. Il obtient un
prix de la Commission scolaire.

Prix donnés aux autres élèves
du même cours ; 2ème Division.

M. Ls.-Philippe Blais. 1er prix
de concours offert par M. Donat
Brodeur, pour l'élève qui a réuni le
plus de points en bonne conduite.

Prix de notes : 1er Prix d'assi-
duité :

M. Hector Fournier. Prix de notes,
d'assiduité, 2ème de concours.

M. Maurice Brodeur. Prix de
notes et un prix offert par le Col-
lège pour succès dans l'examen
d'admission à l'Ecole Polytechni-
que de Montréal.

Joseph Gaudreau. Prix de Notes,
2ème d'assiduité, 3ème de concours

M. Eugène Hébert. Prix de notes,
4ème de concours.

M. Joseph Nicole. Prix de notes,
d'assiduité.

Dans les autres cours, les trois
premiers élèves pour les notes et
prix spéciaux.

COURS SUPERIEURE

M. Raoul Samson, 1er Prix de
notes, 2ème de concours, d'assi-
duité.

M. Gustave Boulanger, 2ème Prix
de notes, d'assiduité.

M. Paul Côté, 3ème prix de no-
tes, 3ème de concours, d'assiduité,
de musique.

M. Joseph Roy, Prix de mathé-
matiques offert par M. l'abbé Mon-
treuil, 4ème Prix de notes.

1er Prix de concours.

PREMIER COURS

M. Ernest Proulx, 1er Prix de
notes, d'assiduité, 2ème de con-
cours.

M. Richard Roy, 2ème Prix de
notes, 1er de concours, d'assiduité.

M. Albert Picard, 3ème Prix de
notes, d'assiduité.

M. Jean Marie Couillard. Prix
de langue française offert par M.
l'abbé Guillot, 5ème de Notes, d'as-
siduité.

M. Maurice Cloutier. Prix de
Tenue des Livres offert par M.
l'abbé Montreuil, prix de notes, 3e
de concours.

DEUXIEME COURS

M. Napoléon Lemieux, 1er Prix
de notes, 2ème de concours, d'assi-
duité.

M. Emile Bernard, 2ème Prix de
notes, 7ème de concours, d'assidui-
té.

M. Arthur Bernier, 3ème Prix
de notes, 1er de concours, 2ème
d'assiduité.

TROISIEME COURS

M. Lucien Masson, 1er Prix de
notes, 5ème de concours, d'assidui-
té.

M. Herménégilde Leclerc, 2ème
Prix de notes, 3ème de concours,
d'assiduité.

M. Donat Tondreau, 3ème Prix
de Notes, d'assiduité.

QUATRIEME COURS

M. Lorenzo Harton, 1er Prix de
notes, 1er de concours, deuxième
Division d'assiduité.

M. Gaspard Miron, 2ème Prix de
notes, 1er de concours 1ère divi-
sion.

M. Laurent Fortier, 3ème Prix
de notes, d'assiduité.

CINQUIEME COURS

M. Henri Laflamme, 1er Prix
de Notes, 2ème de concours.

M. Paul Tremblay, 2ème Prix
de notes, 1er de concours.

M. Odilon Lacombe, 3ème Prix
de notes, 3ème de concours.

Examens du Dominion Collège

AU COUVEN DE LA CONGREGA-
TION NOTRE-DAME, NEW-
CASTLE, N. B.

COURS SPECIAL ANGLAIS

Au couvent de New-Castle, N.-B.,
quinze élèves ont reçu leurs diplômes
de musique du Dominion College.
Dlle Haggio Sullivan, de New-
Castle, a obtenu son diplôme Asso-
ciative avec tous les honneurs du
grade. Cette jeune demoiselle possède
un talent vraiment artistique et se
propose de continuer ses études mu-
sicales sous la direction des Dames
de la Congrégation à New-Castle, afin
d'obtenir le grade de Licenciée. A
cette jeune artiste nous souhaitons
plein succès. Mlle Grazzola Melançon,
après trois ans d'étude seulement à
New-Castle, a obtenu le diplôme
Senior. Huit élèves du couvent ont
rempoorté les honneurs du grade In-
termédiaire :

Miles Bertha Giroux, Beauport ;
Blanche et Yvonne Bernard, Rivière-
du-Loup ; Lizzie Hayden, New-Cas-
tle ; Loretta McManus, Bathurst ;
Irénee McCombs, Nelson ; Margue-
rite Buckley, Rogersville et Edna
McPheoney, New-Castle ; Irène En-
glish, de Nelson. Ont passé le grade
Junior. Trois fillettes de dix à douze
ans : Rose Keary, Ethel O'Brien et
May Ryan, de New-Castle, après une
année d'études préparatoires dans la
classe Kindergarten ont subi un
examen devant les représentants du
Dominion College, lors de leur pas-
sage à New-Castle, et ces derniers ont
une fois de plus apprécié l'emploi
d'une telle méthode pour développer
le talent musical des jeunes débutan-
tes.

La plus jeune d'entre ces fillettes,
Dlle Florence Wright, âgée de six
ans, a rendu avec un rythme parfait
une jolie mélodie devant un auditoire
amateur de bonne musique, le jour
de la distribution des prix. Vu l'âge
de l'enfant, chacun a été étonné d'un
tel résultat. Depuis deux ans cette
institution fait suivre avec succès
un cours musical de Kindergarten,
auquel ont pris part cette année plus
de vingt cinq élèves de six à huit ans.
Excellente méthode pour cultiver le
talent des jeunes enfants, dévelop-
per le goût de la musique acquérir
une parfaite technique, par la prati-
que des Virgilia Clavier et former
plus tard, de bonnes pianistes.

Province de Québec,
District de Montmagny,
No 157
COUR SUPERIEURE
Dame Délima Lort, de la paroisse
de Saint-Cyrille, district de Montma-
gny, a ce jour, institué une action
en séparation de biens contre son ma-
ri, Joseph Saint-Pierre, journalier, du
même lieu.
MAURICE ROUSSEAU,
Procureur de la demanderesse,
Montmagny, le 27 juin 1910

LE SAMEDI

No du 2 juillet 1910

Frontispice—actualité Carnet illus-
tré. Le Blanc contre le Noir, par
Mistigris ; Coups de pion, illustrés.
Les petites lectures : Mademoiselle
Aurore ; Pickpockets américains.
Nombreuses anecdotes et suites il-
lustrées. Patrons-primés. La Fille
de la Mexicaine, grand roman dramati-
que, par Bernay. Concours de de-
vinettes. Petites annonces de lecteurs
et de lectrices. Recettes et conseils.
Casse-tête chinois. Encyclopédie.
Nombreuses gravures.

Dans ce numéro, le rapport du tira-
ge dans le Grand Concours de Pâ-
ques, liste des concurrents et noms
des gagnants.

C'est le numéro dans tous les dé-
pôts au Canada et au Etats-Unis et
aux bureaux du "Samédi", 200 boule-
vard St-Laurent, Montréal.

LA REVUE POPULAIRE

Pour Juillet
Un numéro d'été par excellence
avec, en plus, une forte note d'ac-
tualité ayant trait aux fêtes du 4 et
du 14 juillet. Extrait du sommaire :
Petits Jardins, par d'Argenson ; De
chez les abeilles, par P. Voyer ; Sur
la route, par J. Yves ; Marchez-vous,
par E. Z. Massicotte ; Fred. Landry,
par Le Vieux Zouave ; Un pique-ni-
que dans le Rang du Bord de l'Eau,
par Mistigris ; Filles des Etats, par
Liane ; Dieu protège le Roi, par B.
Suite ; Les vacances de Pointillon ;
Le Tricolore ; La Marseillaise ; Dis-
tribution de prix ; En marge de la
comète ; Leurs projets d'été ; Un
beau sauvetage ; Le bon oncle ; trop
d'une bonne chose, etc. Comme ro-
man, complet : "Marguerite de Ro-
berval", par L. H. Taché.

En vente 10 cts le numéro dans
tous les dépôts au Canada et aux
Etats-Unis ; ou encore chez les éd-
iteurs-proprétaires, Polier, Bessette
et Cie, 200 Boul. St-Laurent, Mont-
réal.

Taux réduits Pour COLONS A la recherche de FOYERS

DEPARTS
Manitoba, Saskatchewan, et Alberta.

Billets bons pour deux mois

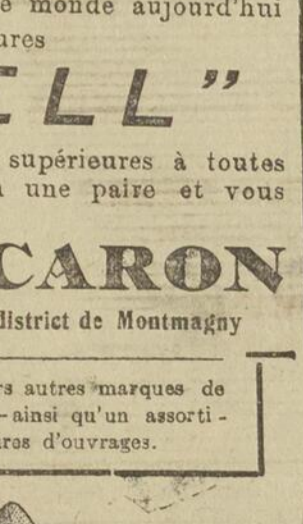
Ou à M. E.-J. Hébert, agent gé-
néral, dépt. Voyageurs, Gare Windsor,
Montréal.
*L'excursion du 28 juin à Edmon-
ton se fera sous les auspices du Rév.
Père Ouellette.
Pour renseignements complets
concernant voyages, taux, billets de
passag, etc, à 30 rue St-Jean, angle
de la Côte du Palais et 46 rue Dal-
housie, Québec.
JULES HONE, Jr.

Nos mines d'or

Ottawa, 27.—La plus grosse
quantité de lingots d'or que l'on
ait jamais vue dans la capitale, vient
d'arriver ici. Cet envoi consistait
en 11,151 onces dont la valeur est
estimée à \$185,000. Tout cet or a
été recueilli dans le Yukon par les
soins de la British North America.
Son arrivée n'avait pas été annoncée,
en sorte qu'il ne s'est trouvé à la
gare, pour l'accueillir, qu'un petit
comité de réception. Le métal pré-
cieux était contenu dans 189 sacs,
entassés dans un wagon ordinaire de
marchandises sous la garde d'un re-
présentant de la banque et d'un re-
présentant de la monnaie. Ce pré-
cieux envoi a été dirigé sur la rue
Sussex, où il sera transformé en pié-
ces d'or anglaises.

TABAC A FUMER PRAIRIE Doux et Agréable au Gout

Province de Québec,
District de Montmagny,
No 157
COUR SUPERIEURE
Dame Délima Lort, de la paroisse
de Saint-Cyrille, district de Montma-
gny, a ce jour, institué une action
en séparation de biens contre son ma-
ri, Joseph Saint-Pierre, journalier, du
même lieu.
MAURICE ROUSSEAU,
Procureur de la demanderesse,
Montmagny, le 27 juin 1910



La Banque de Québec

FONDEE EN 1818.—INCORPORÉE EN 1822
BUREAU CHEF - - - - - QUEBEC
Capital souscrit \$3,000,000
Capital versé 2,500,000
Fonds de réserve 1,250,000
LA DEUXIEME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'AGE

DEPARTEMENT D'EPARGNES INTERET PAYE DE LA DATE DU DEPOT

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la
balance journalière.

Les affaires venant par la malle sont transigées avec
soin et exactitude.

Notez bien qu'une succursale de cette banque est
maintenant ouverte à

MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratui-
ment ; c'est le moyen d'économiser chez vous.

Si, après avoir cherché ailleurs, vous
n'avez pu trouver ce qu'il vous fallait

VENEZ OU ECRIVEZ

Nous avons l'assortiment les plus complet dans
toutes les lignes suivantes :

PORTES, CHASSIS, PERSIENNES,
BARREAUX et POTEAUX pour ESCALIERS
MOULURES et BRAQUETTES

De toutes sortes

BOITES A BEURRE, BOITES

De toutes sortes, etc., etc.

Nous avons en mains un stock complet de
plus de 100 Escabeaux de toute hauteur. Depuis
2 pieds jusqu'à 7 pieds.

Donnez votre commande dès maintenant pour un Echantillon

DEMANDEZ NOS PRIX
JOS. THIBAUT, MANUFACTURIER,
MONTMAGNY, - QUEBEC.

L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION,
MONTMAGNY

Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—
MONTMAGNY, - P. Q.

Commissaire de la Cour Supé-
rieure. Agent d'assurance con-
tre le feu. Prêts d'argent en
aucun temps. Règlements de
successions, etc. 27 j—o

JOS. C. HEBERT

NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie
et contre le Feu.

—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépot, Montmagny.

TEL. BELL 8
Téléphone Bellechasse.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT
MONTMAGNY
P. Q.

1er oct. 1909.

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L.
AVOCAT,
MONTMAGNY.
P. Q.

GAGNE & GAGNE

AVOCATS
Bureau à Québec, 111, Côte Lamontagne
" à Montmagny, rue du Dépot.
" à St-Jean Port Joli.
Le 1er Dimanche du mois.

OMER BERUBE

L. L. B.
AVOCAT Montmagny
Bureau : chez M. O. Labrecque
rue du Dépot, Montmagny.

D. E. BOLDUC M, D,

Bureau de Consultations Médicales :
SPECIALITE : Maladie de la bouche
des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleur

Heures de bureau : De 9 hrs. a. m. à 5 hrs p. m.
Bureau chez
M. Théophile Beaumont,
En face de l'Hôtel Central
Rue de la Station, - Montmagny

DR. PH. RICHARD

Médecin et Chirurgien
Ex-interno de la Maternité à Québec.
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
Tel. Bell et Bellechasse, 51
juin 1910

JOS. ELZ. GUIMONT,

Agent d'Assurances
Feu, Vie, Maladies et Accidents, Placé-
Glass, Animaux, Automobiles, Garanties.
Et Représentant des
Prévoyants du Canada. Cap St-Ignace
COMITE DE MONTMAGNY, P. Q.
Téléphone National.

Maximilien Guimont

Huissier de la Cour Supérieure,
Cap St-Ignace,

Est autorisé à solliciter des abonne-
ments au journal le "Peuple", et à
en collecter le prix.

FRS. DESCHENES, FILS

Huissier de la Cour Supérieure
ST-EUGENE, Comté de l'Islet

Est autorisé à solliciter des abonne-
ments au journal le "Peuple", et à
en collecter le prix.

L'ILE DU MYSTERE

Deux jours parmi les anthropophages de l'île de Tiburon

Beaucoup de voyageurs ont tenté d'explorer l'île de Tiburon, dans le golfe de Californie, mais bien peu l'ont visitée et en sont revenus sains et saufs. Les habitants de l'île, les Seris, sont des cannibales féroces qui tuent avec des flèches empoisonnées, tous ceux qui essaient d'aborder. M. Harry H. Dunn, un Anglais, fait ici le récit de deux journées qu'il passa dans l'île et de ses aventures avec les sauvages Seris.

A 3.000 milles de New-York, au sud de San Francisco, il existe au fond du golfe de Californie une petite île aride et dénuée, qui depuis longtemps suscite la curiosité des ethnographes et des archéologues de l'ancien et du nouveau continent. Ce pic qui surgit des eaux tranquilles du golfe s'appelle Tiburon (ce qui veut dire "requin" en espagnol) parce que la mer qui baigne ses côtes est infestée de requins dont la férocité n'a d'égale que celle des habitants de l'île. Tiburon est peuplé d'une poignée d'Indiens, derniers représentants d'une race disparue : les Seris, cannibales si dangereux que les Indiens du Mexique, leurs voisins, n'osent jamais aborder dans leur île.

J'ai visité Tiburon en septembre 1909 et si j'en suis revenu vivant, c'est qu'ayant eu la chance de rencontrer le chef de la tribu—qui par extraordinaire parlait un peu l'espagnol—j'ai pu le persuader de mon entière bonne foi.

Désirant donc explorer cette île mystérieuse, je quittai Guymas, avec mon ami M. G. A. Norton, dans un canot indien monté par son propriétaire et un marin. Celui-ci ne parlait pas un mot d'espagnol, mais celui-là savait quelques mots d'anglais, de sorte que nous nous mîmes aisément d'accord. Tout d'abord, il nous avait déclaré qu'il refusait absolument de nous conduire chez les Seris parce qu'ils nous mangeraient tous et ensuite parce que l'île était hantée par le mauvais esprit. En doublant le prix convenu, il consentit à braver le mauvais esprit, mais il nous déclara expressément qu'il ne mettrait pas les pieds dans l'île de Tiburon.

En quatre jours nous couvrîmes les 110 milles qui séparent Guymas de Tiburon et un après-midi nous abordâmes. Armés d'un fusil, de deux revolvers et d'un long coutelas, Norton et moi nous transportâmes notre campement à terre. L'île est un pic rocheux dont la plage de sable fin, au sud, est dominée par une haute falaise. En avançant le long du rivage nous constatâmes bientôt que les Seris venaient festoyer dans ces parages, car la grève était jonchée de coquilles et d'ossements. Entre autres nous découvrirents même un fragment de crâne humain, trouvant l'impressionnante pour deux hommes seuls, dans une île qu'ils savent peuplée d'anthropophages. Nous aperçûmes enfin un sentier dans la falaise qui nous conduisit à un plateau couvert de bruyères et de cactus géants. Nous campâmes dans une petite clairière, creusâmes un foyer entre les pierres et nous fîmes nos lits sur l'herbe desséchée.

Pendant la durée de ces travaux nous ne vîmes personne et pourtant plusieurs fois j'eus l'impression d'être observé par des êtres invisibles ou menacé par un danger inconnu. D'ailleurs, tous ceux qui ont voyagé dans les pays sauvages connaissent ce sentiment. Chaque fois que cette crainte me hantait, je prenais mon revolver et je me retournais brusquement, prêt à tirer—mais je ne voyais personne. Cependant, je n'aurais pas affirmé que les bruyères autour de moi ne s'agitaient pas d'une étrange manière...

Norton hanté des mêmes pressentiments, me déclara qu'il avait vu des yeux luisants qui nous épiaient dans l'ombre du fourré. Nous explorâmes les environs, mais nous ne trouvâmes rien. Après nous être reconfortés nous nous remîmes en marche pour gagner l'intérieur de l'île. A mesure que nous avançions la bruyère devenait plus épaisse et nous nous égarâmes comme si nous avions été perdus dans les profondeurs de la jungle de Tierra Caliente, en Amérique Centrale.

Comme la nuit—la nuit brusque des tropiques—arrivait, nous décidâmes de camper à l'endroit où nous étions arrêtés. Après un frugal repas, nous tirâmes au sort pour savoir qui veillerait le premier. Norton perdit. Je me couchai donc sur l'herbe sèche et j'essayai de dor-

mir. Je ne le pus pas. Des lapins grattaient la terre dans les environs, de gros rats de prairie passaient de temps en temps sur mes jambes et des chauves-souris sortant des trous de la colline, froiaient désagréablement mon visage. Quand vint l'heure de ma veillée, je remplaçai Norton qui m'assura n'avoir rien remarqué de suspect.

Je pourrais jurer qu'à minuit il n'y avait, hormis nous-mêmes, personne dans notre camp et cependant aux premières lueurs de l'aube, je vis à dix pas du lit de Norton un Indien nu qui nous regardait curieusement accroupi sur ses talons. Stupéfait je lui dis quelques mots en espagnol. Il ne répondit rien. Il tenait entre ses mains un grand arc et portait sur son dos un carquois rempli de flèches. Alors je tirai mon revolver et je m'approchai de lui tandis que Norton, éveillé, le mettait en joue avec son fusil. L'Indien regarda tranquillement le fusil, puis le revolver, et articula en bon espagnol :

—Pourquoi êtes-vous ici ?
—Le vent nous a forcés d'aborder dans cette île...répliquai-je, et nous sommes venus jusqu'ici pour chercher de l'eau...Donnez-nous en, sinon...
J'armai mon revolver. Mais l'Indien, sans manifester la moindre appréhension, se leva et laissa tomber son arc. Il avait six pieds de haut et était remarquablement bien proportionné.

—Je ne fais que ce que je veux, dit-il. Si je veux vous donner de l'eau, vous en aurez, si je ne le veux pas, vous mourrez sur le champ. Cinquante de mes amis sont postés tout autour, dans la brousse, et bien armés. Vous ne pouvez pas nous échapper.

—Pour faire une diversion je lui demandai :
—Où avez-vous appris l'espagnol ?
—Sur le continent où j'ai vécu cinq ans. Je suis le seul ici qui parle cette langue.

Lui ayant offert de l'argent pour me faire voir ses amis, il refusa dédaigneusement et s'exclama :

—Qu'ai-je besoin d'argent !
J'armai mon revolver. Et puis nous n'avons pas peur de vos armes à feu, car si vous tuez quelques-uns de nos amis, nos flèches empoisonnées auront raison de vous. Nous ne connaissons que notre île et nous ne voulons connaître rien d'autre.

Je lui donnai du tabac. Il accepta avec plaisir et sembla très touché de cette attention. Sans cette bonne idée je crois que nous ne serions pas sortis vivants de l'île. En effet, il agit aussitôt sa main au-dessus de sa tête et prononça quelques mots en langue seris. Nous n'entendîmes aucun bruit dans les alentours et pourtant lorsque le chef nous dit : "ils sont partis", je le crus aisément, car cette inquiétude bizarre de se sentir épié venait de me quitter.

Nous dinâmes avec l'Indien, d'un lapin que Norton avait tué, et la conversation fut si cordiale que nous nous croyions avec un camarade de collège. Il nous conta que sur 1.500 indigènes, il n'en restait plus à présent que 500 à peine, vivant dans quatre ou cinq villages disséminés dans l'île. La cause de cette dépopulation tenait à la diminution du nombre des femmes qui ne constituaient plus qu'un tiers de la population. Puis il nous expliqua que le village, à nos pieds, était dominé par un plateau où l'on conservait une grosse pierre blanche, la divinité de l'île.

Les habitants ne s'adonnant à aucune culture, vivaient de coquillages et de poissons pêchés dans la mer ou de gibier tué dans la brousse. Au dessert je lui redonnai du tabac et Norton lui fit cadeau d'une vieille pipe. Il m'en remercia chaleureusement car il n'avait pas fumé depuis qu'il avait usé le tabac pris dans les poches de deux hommes blancs que sa tribu avait massacrés. Ces deux voyageurs, au lieu de gagner l'amitié des Seris, en avaient tué plusieurs à coups de fusil. Les Indiens auraient pu les mettre à mort aussitôt, mais pour ne pas empoisonner leur chair, ils les avaient pris par la famine et mangés.

Les Seris nous avaient vu aborder, et si mon histoire de vent qui nous avait contraint d'atterrir n'avait pas été vraie, ils nous auraient certainement tués. Sur notre demande, le chef nous conduisit au village. Il était toujours désert, mais derrière le temple nous aperçûmes une source claire qui remplissait une "cienea" ou crique na-

turale. Norton se baissait déjà pour boire quand l'Indien le saisissant par les épaules, le rejeta vivement en arrière.

—Une gorgée de cette eau, fit-il, et vous seriez mort en quelques secondes. Ils avaient empoisonné la source pour que vous n'eussiez aucune chance de leur échapper.

Pour nous le prouver, il plongea sa main dans l'eau et en retira un foie de daim en putréfaction.

—Ce foie, nous expliqua-t-il, a été mordu par une vingtaine de serpents très venimeux. Car c'est ainsi que nous fabriquons notre poison.

Il tira de son carquois une flèche dont la pointe avait été piquée dans un morceau de ce foie et il nous fit comprendre que le venin en se mêlant au sang tue l'homme en quelques minutes.

Naturellement, ajouta-t-il, nous ne mangeons pas la chair des animaux abattus avec ces flèches ; pour la chasse nous en avons d'autres où bien nous prenons notre gibier dans des trappes comme celles que vous apercevez là-bas. Mais je ne vous conseille pas d'y aller, parce que je n'ai pas vu tous mes amis et s'ils vous surprenaient parmi eux, ils pourraient bien vous tuer. Demain vous quitterez notre île et vous me promettez de ne jamais revenir. Car si vous revenez je ne vous sauverai plus.

Ensuite il nous emmena vers le village, après avoir fait quelques signes mystérieux avec ses mains. Nous ne vîmes personne, mais une flèche qui monta dans les airs et retomba dans le buisson d'où elle était partie, lui fit comprendre qu'il avait été obéi.

Avant prié le chef de nous laisser voir de plus près leur idole ; il nous conduisit à un escalier dont les marches étaient usées par les générations successives—et nous arrivâmes sur une plate-forme naturelle, large de vingt pieds environ et creusée en son milieu d'un trou, ou plutôt d'un bassin coloré en rouge brun par le sang desséché des sacrifices d'antan. Derrière lui, l'idole se dressait ; c'était une énorme pierre blanche haute de quatre ou cinq mètres, à peine dégrossie par la main de l'homme, et qui ressemblait un peu à un Boudha assis.

Pour mieux étudier la pierre de l'idole, Norton s'approcha et posa négligemment sa main sur elle. Au même instant une clameur horrible monta jusqu'à nous et l'air autour de nous fut criblé de flèches. Toutes passèrent au-dessus de nos têtes, excepté une qui, déchirant la manche de ma veste, m'égratigna assez sérieusement le bras. Immédiatement je me précipitai vers l'escalier pour aller à la source, quand le chef, ramassant la flèche, me dit tranquillement :

—Elle n'est pas empoisonnée... soyez sans crainte. Ils n'oseraient pas tirer sur vous avec les autres.

Norton avait aussitôt retiré sa main et le fusil menaçant il avait crié au chef en espagnol :

—S'ils me tuent, vous mourrez aussi !

Mais l'Indien se contenta d'agiter encore sa main et les sauvages, en quelques instants, disparurent dans la brousse.

—Vous souliez leur idole, dit-il à Norton. Même mes ordres ne pourraient pas vous sauver si vous recommençiez... allons-nous-en.

Nous partîmes, mais j'avoue que cette blessure au bras m'inquiétait pendant plusieurs semaines lorsque, rentré à Guymas, j'en surveillais la guérison. Pourtant je venais pour la première fois de voir les Seris d'un peu près et, même cette égratignure ne gênait pas mon plaisir à la pensée que j'étais le premier homme blanc qui eût observé ces cannibales à l'oeuvre.

Avant la tombée de la nuit je voulus prendre un instantané de l'idole et du bassin ensanglanté, mais les Seris s'y opposèrent formellement et je faillis recevoir une seconde averse de flèches en insistant trop auprès du chef. Je lui dis alors qu'ayant perdu notre campement dans la brousse je voulais le retrouver.

—Rien n'est plus facile, répondit l'Indien en souriant. Nous savons tous où il est puisque nous vous avons surveillés pendant que vous vous installiez... Nous étions au moins cinquante autour de vous quand vous avez préparé vos lits !

—Pourquoi ne nous avez-vous pas tués !

—Parce que je les en ai empêchés. Je ne crois pas que toutes les faces pâles soient méchantes et je préférerai attendre pour voir ce que vous allez faire... Et puis je savais bien que vous étiez à notre merci. Ce soir je vais vous reconduire à votre camp, je resterai avec vous et

je vous serai très utile. Pendant notre marche vers le camp, à travers le bois, je savais que les Seris nous suivaient... et cependant nous ne les entendions pas. En effet, arrivés dans la clairière où nous avions passé notre première nuit, le chef prononça quelques mots en langue seris et instantanément nous fûmes environnés par une cinquantaine d'Indiens attendant les ordres de leur chef.

—Vous voyez, dit-il simplement, voilà votre garde pour la nuit—et la mienne.

Il fit un geste et ils disparurent comme par enchantement.

Dans le camp, rien n'avait été changé : nos couvertures étaient à la même place, nos provisions n'avaient pas été touchées. Confiants en la parole du chef, nous ne veillâmes pas et le lendemain nous trouvâmes un petit "seri boy" qui préparait notre feu. Le chef dormait encore. Il avait en la même confiance en nous. Je le réveillai et nous mangéâmes de bon appétit.

Alors chargeant notre cimeter sur nos épaules, nous dîmes adieu au chef des Seris et regagnâmes la grève où nous trouvâmes notre barque et ses deux marins, prêts à mettre la voile et à retourner à Guaymas pour signaler notre disparition.

Les "Parmelee's Vegetable Pills" sont le résultat d'une étude attentive des propriétés de certaines racines et de certaines herbes, et l'action de certains remèdes tels que les sédatifs et les laxatifs sur l'appareil digestif. Le succès qui ont obtenu ceux qui les ont composées attestent la valeur de leur travail. Ces pilules ont été reconnues depuis de nombreuses années comme les meilleurs purificateurs du système que l'on puisse avoir. Leur excellence a été reconnue dès le premier essai et leur popularité a grandi de jour en jour.

Un crime horrible

DEUX BAMBINS DE 16 ANS ET 17 ANS TUENT UN PREMIER DONT ILS ETAIENT A L'EMPLOI ET SA FAMILLE POUR LE VOLER.—L'UN D'EUX RACONTÉ LA PART QUI L'A PRISE AU CRIME ET LE BUT DE LEUR ACTE CRIMINEL

Paris, 24.—Un crime d'une horreur épouvantable et sans précédent au point de vue criminel vient d'avoir son dénouement devant les assises d'Auxerre.

Deux jeunes garçons en sont les auteurs, l'un âgé de 17 ans et l'autre de 16. Ces deux jeunes criminels dont les noms sont Jaconard et Vienny, d'origine Suisse, sont les auteurs du meurtre de leur patron, un fermier de Jully, de sa femme, et de tout le personnel de la maison. Le crime a été commis en un lieu très éloigné des habitations.

Lorsque les accusés vinrent en Cour, Jaconard raconta avec assurance et un calme extraordinaire la part qu'il avait prise au crime et il déclara au juge que son but était de voler son maître pour s'enfuir en Afrique où il voulait faire des explorations et écrire ensuite ses mémoires. Ce qui l'a porté surtout à commettre le meurtre, c'était la crainte de perdre son salaire parce qu'il avait cassé des potiches.

Seulement en exécutant leur horrible dessein, les meurtriers lésèrent pour mort le jeune Imbert, fils du fermier lequel eut la présence d'esprit de se faire passer pour mort et assista après donna l'alarme.

Les petits meurtriers furent arrêtés après avoir rodé quelques jours dans le village. Au cours du procès le jeune Imbert parut en Cour portant sur sa poitrine, une médaille qui lui avait été donnée le ministre de la justice pour sa bravoure.

Des millions de dommages

CAUSES PAR LES FEUX DE FORTS A FORT WILLIAM

Fort William, Ont., 25.—Les feux de forêts dans le district d'Atikokan ont causés des millions de dollars de dommages alors que les moulins à bois de M. J. D. McArthur ont été détruits. En outre du moulin plus de 600.000 pieds de bois ont aussi été la proie des flammes, à deux milles et demi environ de cet endroit le feu a causé pour un million et demi de dommages, en ravageant une étendue de 41 milles carrés, la propriété de la F. Weyerhaeuser Company, de St-Paul.

La compagnie de bois Rat Portage a perdu aussi tous ses billets et ne peut plus faire le flottage. Ses camps de même que ceux du Canadian Northern, qui employaient 500 à 600 hommes, sont tous en ruines.

Le feu fait encore rage depuis Atikokan à Fort Francis, et à plusieurs endroits il s'étend jusqu'à 15 milles de la vole du Canadian Northern.

TABAC A FUMER

PRAIRIE

Doux et Agréable au Gou

ÉCHOS ET SOUVENIRS

Dans certains centres on croit que les Canadiens français sont tous d'origine obscure.

Cette erreur est une insulte à nos ancêtres qui, pour un grand nombre se recrutent parmi la bonne noblesse et les hommes de profession libérale. M. le juge Baby qui fut un légiste doublé d'un érudit a écrit, dans son "Exode des Classes Dirigées" à la cession du Canada", des pages très lumineuses qu'il fait bon étudier et relire. Voici un passage que je recueille et que je vous offre avec joie :

"Il n'entre pas dans notre cadre d'étudier si les hautes classes canadiennes ont failli à la tâche qui leur incomba au moment si critique de la cession du pays. Nous n'avons voulu faire voir qu'une chose, à savoir : qu'elles n'ont pas émigré. Mais ce que nous pouvions ajouter avec justice, c'est qu'elles ont contribué énormément à la prospérité du pays en aidant, avec une entente parfaite, à l'œuvre à faire accepter, sans aucune secousse, le nouveau régime. Ce rôle était peut-être assez effacé, obscur même, mais il n'en était pas moins dicté par un patriotisme de bon aloi, on ne saurait le nier.

"Nous l'avons constaté d'ailleurs—position oblige,—chaque fois que les événements mettaient en péril la chose publique, et demandaient de leur part une manifestation modeste, mais réelle de leur patriotisme et de leur bravoure, la noblesse, les notables, en un mot, les classes élevées et instruites du Canada, étaient les premières à répondre à l'appel, si toute fois elles l'attendaient, pour remplir leur devoir envers leur pays et leurs compatriotes."

M. le juge Baby fut le seul Canadien-français qui sut remonter jusqu'à notre véritable lignée et M. Hector Fabre qui, de Paris, suit encore avec intérêt ce qui touche au Canada qu'il aime naturellement puisqu'il est Canadien, remercie le savant magistrat d'avoir su et pu détruire une légende qui avait été acceptée par tous nos historiens, Bibaud, Garneau, Ferland.

"Tous", dit-il, admettaient que les seigneurs, les lettrés, les gens du haut commerce quittèrent le Canada lors de la cession du pays à l'Angleterre. Il ne serait resté au Canada que le clergé et les paysans.

"Cette légende n'était pas sans simplicité, ni grandeur. Un peuple composé uniquement de paysans, vivant de la terre, et de pasteurs, occupés seulement du ciel, ce serait là une origine dont il y aurait lieu d'être fier ; et c'est sans doute pour cela qu'on l'avait si aisément acceptée.

"Si l'on pouvait à son gré choisir ses ancêtres, c'est bien parmi ces "vrais habitants" que plus d'un d'entre-nous irait prendre les siens, car ce sont les classes de notre Société, c'est la meilleure, la plus forte. Les paysans de France qui, au cours du dix-septième ou du dix-huitième siècle, ont quitté le sol natal pour cette terre lointaine et quasiment inconnue, y faisant tout à tour méfier de soldat et métier de défricheur, semant sur les deux rives du Saint-Laurent ces villages qui portent encore des noms français et gardent une physionomie particulière, que nulle part ailleurs on ne retrouve, ce sont dans leur genre de nobles aïeux. Qui ne serait heureux de penser qu'il y a parmi eux quelqu'un dont vous descendez, et qu'en remontant jusqu'à lui on ne retrouve que figures pareilles à la sienne ?

"Notre population ne perdit pas, comme on le croyait, ses chefs naturels. Peu de notaires, entre autres, retournèrent en France."

Voilà pourquoi il y a tant d'hommes de loi dans notre pays. Nous trouvons des familles où les notaires se succèdent de père en fils pendant plusieurs générations.

Au nombre des notaires Canadiens se trouve M. Letellier de Saint Just qui pratiqua sa profession dans sa paroisse natale, la Rivière Ouelle. De 1876 à 1879, il fut Lieutenant-Gouverneur de Québec et sa conduite noble a souvent été retracée par nos biographes. "Voici", dit P. B. Casgrain, un trait qui peint bien son caractère et qui fait voir que sa vie agissante et militante n'avait pas tari en lui les sentiments affectueux et doux, comme il n'arrive que trop souvent dans la carrière politique. Il revenait de Rimouski, avec le nouveau député de l'Islet, après avoir contribué à l'élection du Dr Fiset, en 1872. Comme il passait à la Rivière-du-Loup, en vue du steamer en partance pour le Saguenay, son compagnon de voyage lui proposa d'y pousser une pointe, pour aider le candidat libéral qui se présentait en opposition à M. William Eyan Price, frère du sénateur David Price, tout-puissant dans le comté.

Après plusieurs minutes de silence, M. Letellier répondit à son

ami : "Non, je n'irai pas, je ne puis pas oublier que mon ami David Price, dans une de mes élections, m'a envoyé, de lui-même et à ses frais, une goélette du Saguenay, pour transporter à la Rivière Ouelle mes voteurs absents."—Puis fouettant les chevaux, il s'éloigna de la tentation. "J'admire", ajouta-t-il, "la belle réponse que mon ami l'honnête M. Barry m'a faite en une même occasion : —Mon cœur est plus fort que ma politique."

La Rivière Ouelle, village natal de M. Letellier est la paroisse voisine de Sainte-Anne de LaPocatière. M. Léon Ledieu, un Français qui se fit Canadien et qui écrivit de délicieux "Entre-Nous" consacra quelques lignes à cet endroit charmant, la rivière Ouelle où je n'ai rencontré que de bonnes gens et où la nature est magnifique.

La rivière Ouelle est un peu déchue, cependant, m'a-t-on dit, de sa grandeur passée.

Autrefois, c'était un centre d'affaires ; c'était là que venait s'approvisionner les villages d'alentour. La rivière offrait un abri sûr aux goélettes qui venaient de Québec et du bas du fleuve.

Tout y prospérait, quand le chemin de fer de l'Intercolonial vint détruire cet état de choses en transportant le commerce à deux lieues de là, dans l'intérieur, et aujourd'hui, c'est Sainte-Anne de la Pocatière qui profite de cet héritage inattendu.

Que voulez-vous, l'histoire se répète ici comme ailleurs, les chemins de fer ont déplacé bien des centres commerciaux. Ils marchent encore comme hiver, leur moyen de locomotion et de transport est plus assuré en tout temps et il est naturel que ce déplacement s'opère.

Quoi qu'il en soit, ce joli village est encore heureux ; la terre y est généreuse ; la mer, qui se trouve à un mille, entraîne sur ses bords une foule de marsouins dont la mort vient apporter, chaque année, un appoint à ses revenus, et on y vit à l'aise.

Les hommes y sont vigoureux et sains, les femmes robustes et jolies, et chacun semble heureux du sort que la Providence lui a départi.

Les étrangers qui ont visité le Canada ont tous eu quelques bons mots à l'adresse des Québécoises. Un seul, je crois, un allemand qui, sans doute voulait nous chercher querelle... écrivait dans "une esquisse de moeurs et coutumes canadiennes :

Les femmes de Montréal sont généralement belles ; elle sont très disposées à prendre part aux travaux de la maison, et j'ai remarqué que même des jeunes filles de la meilleure société,—celle du gouverneur même,—n'hésitent pas à se rendre à la cuisine pour voir à ce que la besogne soit faite comme elle le devrait être.

"Au contraire, les femmes de Québec ne sont pas très industrieuses. Les jeunes filles se lèvent à sept heures du matin et s'habillent jusqu'à neuf heures. Puis elles vont s'installer à une fenêtre qui ouvre sur la rue prennent un travail de couture auquel elles font un point de temps en temps, mais ont les yeux presque toujours tournés vers la rue. Quand un jeune homme entre, qu'elles le connaissent ou non, elles mettent immédiatement leur couture de côté, et commencent à causer, à rire et à inventer des double-entendre, ce qui passe pour être très spirituel. Elles passent fréquemment des jours entiers en la sorte, laissant à leurs mères toute la besogne de la maison..."

Cependant les jeunes filles de Montréal sont très mécontentes de constater que les jeunes filles de Québec se marient plus vite qu'elles. La raison en est celle-ci : les époux arrivent de France par des vaisseaux qui ne montent pas le fleuve plus loin que Québec ; ils débarquent à ce dernier endroit et sont captifs par les Québécoises, qui les captivent aussitôt..."

En voilà une bonne, n'est-ce pas ? Surtout quand on sait que de temps immémorial, il a été reconnu que les jeunes filles de Québec sont très belles comparées aux Montréalaises, très gentilles, très spirituelles et font d'excellentes femmes, femmes d'intérieur surtout. Venez voir, écriviez les allemands et vous écrirez avec plus de calme que ce fameux botaniste Maître "Kalm".

HENRI LYS.

20 juin 1910.

Regardé comme un des plus puissants composés employés pour combattre toutes les maladies de l'est et les inflammations des intestins, le "Dr J. D. Kellogg's DYSentery Cordial" s'est acquis une réputation à laquelle aucun autre cordial pour cet effet ne peut aspirer. Pour les jeunes ou les vieux qui souffrent de ces maladies, c'est la meilleure remède qu'ils puissent se procurer.

Un autre exploit d'aéronaute

De Mourmelon à Vincennes en aéroplane

DEUX AVIATEURS DE L'ARMÉE FRANÇAISE COUVRENT CETTE DISTANCE EN DEUX HEURES ET 30 MINUTES

Paris, 24.—Le capitaine d'Etat-major Marconnet et le lieutenant Féquant, deux d'entre les douze officiers qui poursuivent actuellement à Châlons leur éducation de pilotes aviateurs, ont accompli hier matin le raid Mourmelon-Vincennes en aéroplane.

Cette performance emprunte une particulière importance au caractère de ceux qui l'ont réalisée, au but qu'ils se proposaient d'atteindre et aux circonstances qui y présidèrent.

Dès le début de l'autre semaine, le capitaine Marconnet et le lieutenant Féquant annonçaient leur intention de se rendre sous peu de Châlons à Vincennes. Ils profiteraient, assuraient-ils, de la première heure leur offrant des circonstances climatiques favorables. Puis, à la réflexion, ils jugèrent qu'il valait mieux poursuivre pendant quelques jours encore leur entraînement sur place. Ils consacèrent donc la dernière semaine et les trois premières journées de la semaine présente à des vols au-dessus du camp de Châlons et alentour. Mardi, ils tenaient l'air durant une heure et demie en pleine campagne.

Jugeant alors que la maîtrise qu'ils possédaient de leur appareil ne pourrait être plus grande et que cet appareil, un biplan muni d'un moteur Gnôme et d'une hélice "Intégrale" Chauvière, était parfaitement au point, ils se résolurent à la grande épreuve qu'ils avaient projetée.

Hier matin, à quatre heures quarante, ils s'envolèrent de Mourmelon, le lieutenant Féquant chef de bord et le capitaine Marconnet observateur. Le brouillard était bien un peu dense, mais l'air très calme, sans menace de pluie ni d'orage. L'itinéraire avait été soigneusement fixé d'avance, comme il convenait pour une promenade militaire, et le capitaine Marconnet, les yeux fixés sur la carte, devait maintenir le lieutenant Féquant dans la route réglementaire, en lui fournissant les indications qu'il jugerait à propos. Montmirail et Coulommiers étaient les deux points de repère importants de cet itinéraire.

Incidents, il n'y en eut point. Tout se passa précisément comme les deux officiers l'avaient non seulement prévu, mais voulu.

A sept heures dix, ils atteignaient le polygone de Vincennes but de leur voyage, et atterrirent aisément. Ils avaient couvert 171 kilomètres en deux heures et demie.

Le lieutenant-colonel Estienne commandant en chef de l'aviation militaire, à qui revient l'initiative de cette épreuve, se trouvait là pour recevoir le capitaine Marconnet et le lieutenant Féquant. Avant tout ces choses, il les félicita pour leur courage et la manière tout à fait militaire dont ils avaient exécuté ses ordres ; puis, l'appareil ayant été remis dans le hangar qui l'attendait et placé sous la garde d'un soldat du génie, il les entraîna dans son bureau et les interrogea durant une grande heure sur les péripéties de leur voyage.

Le lieutenant Féquant assura qu'il aurait pu franchir cent kilomètres encore sans arrêt. Quant à capitaine Marconnet, il fit à son chef des déclarations qui nous semblaient avoir une importance capitale au point de vue de cette question aussi grave que délicate : l'utilisation de l'aéroplane en temps de guerre. C'est ainsi qu'il affirma avoir parfaitement observé le pays parcouru. Il rapportait d'ailleurs une quinzaine de photographies prises dans cet état de brousse et qu'il prouverait, il en est certain, avec quelle netteté l'observation est possible du haut d'un aéroplane.

Cependant, un grand nombre de curieux étaient accourus au polygone et, dès huit heures, il y avait foule autour du hangar abritant l'appareil. Et quand les hardis aviateurs quittèrent Vincennes pour gagner Paris, ils furent frénétiquement ovationnés par la foule.

Les deux officiers ont été reçus le soir, par l'Aéro-Club, où le général Brun, ministre de la guerre les a vivement félicités.

Londres, 24.—Le capitaine F-S Cody, aviateur, est tombé d'une hauteur de 100 pieds hier pendant qu'il faisait une envolée à Aldershot et s'est sérieusement blessé.

Son aéroplane pris dans un tourbillon devint incontrôlable et s'éleva battit sur le sol avec violence. Cody fut rebouté inconscient sous le débris de sa machine. Les plus sérieuses blessures qu'il s'est infligées sont à la tête.

L'aviateur Cody était à l'emploi du gouvernement, au département de la guerre, comme professeur d'aviation aux officiers.

Nouvelles du District

Cap Saint-Ignace

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre jeune ami, M. Léopold Morin, élève de M. Gustave Gagnon, de Québec, a remporté le diplôme d'agrégé avec grande distinction et la médaille d'or offerte par le président du Dominion College aux derniers examens à l'Université Laval.

M. L. Morin, voudra bien accepter nos plus sincères félicitations. C'est un honneur qui rejallit sur ses compatriotes.

La compagnie de l'aqueduc est à faire poser des bornes-fontaines dans le faubourg pour se conformer à la clause du contrat fait avec les intéressés de cet arrondissement, au cas d'incendie.

MUTATION DE PROPRIÉTÉ.—M. Georges Berner—Paul—a loué la boutique de forge qu'il avait acquise de M. Diogène Guimont, à M. Léopold Corriveau, de Saint-Valér, qui, lui aussi, est un forgeron, de renommée.

Les étudiants des différentes institutions d'enseignement nous sont arrivés tous durant le cours de la semaine dernière.

Les examens des écoles paroissiales sont commencés cette semaine.

M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Sainte-Apolline, était de passage ici, le 21 du courant, se rendant à Québec, pour avoir une entrevue avec les honorables ministres Allard et Devlin, dans le but d'obtenir de l'aide du gouvernement pour favoriser la colonisation dans sa paroisse. Nous apprenons de source certaine que son voyage a été couronné de succès. Nos félicitations.

M. Alphonse Fortin, ecclésiastique au séminaire de Québec, est arrivé parmi nous pour passer ses vacances dans sa famille.

Soeur Sainte Séraphie du couvent de la Congrégation Notre-Dame, qui enseigne la musique à New Castle, N. B., est venue passer quelques jours dans sa famille, l'hôte du capitaine Gamache. Elle était accompagnée de Sr. Sainte-Angèle, de Montmagny.

Le Dr Raoul Côté, et Madame Côté de Saint-Prospère sont venus rendre une courte visite au Dr J. V. Côté.

MARECHAL FERRANT

Ayant eu plusieurs années d'expérience à ferrer les chevaux, j'ai la préférence de pouvoir donner une entière satisfaction aux propriétaires de chevaux les plus exigeants. Une visite est sollicitée pour vous convaincre.

LEOPOLD CORRIVEAU

Forge autrefois occupée par Diogène Guimont.

COUVANT DU CAP ST-IGNACE

Distribution des prix aux élèves quart-pensionnaires de la 1ère classe des Garçons:

COURS MODELE, 6è année

Prix d'excellence mérité par M. Amédée Landry.

COURS MODELE, 5è année

Prix d'excellence, mérité par M. Amédée Bernier.

COURS ELEMENTAIRE, 4è année

Prix d'excellence, mérité par M. Aimé Guimont.

RIX DE CHANT.

Tous les prix des élèves externes et les prix de chant pour garçons et filles ont été donnés par Mgr J. N. Sirois.

Prix d'honneur, dons faits par des particuliers. Prix d'honneur d'instruction religieuse, donné par un Ami de l'Education de Québec, et mérité par M. Amédée Bernier, fils de M. Raphaël Bernier.

Prix d'honneur pour Assiduité à l'Étude de chaque jour, don de Madame Eugène Lanouette. Ce volume a été tiré publiquement par MM.

Amédée Landry, Jos. Brochu, Le Robert Guimont, Adrien Lanouette, le sort favoris M. Jos. Brochu, fils de M. Georges Brochu.

Prix d'honneur donné par un ami de l'Education, qui a demandé à faire son nom pour Politesse, Bonne conduite et Piété, décoré à M. Le Robert Guimont, fils de M. Léon Guimont.

Prix d'honneur, don de M. Azade Méthot, maire du cap Saint Ignace, pour Assiduité au Catéchisme paroissial de l'Église, devant être tiré par MM. Henri Roy, Amédée Landry, Joseph Brochu, Georges Gagné, Amédée Bernier, Adrien Lanouette, Le Robert Guimont, Arthur Bernier, Adrien Lanouette, Jos.-Emile Méthot, Jos. Arthur Richard, et Lucien Gagné, le sort favoris M. Henri Roy, fils de M. O. Roy, notaire. Prix d'honneur donné par la révérende mère Sainte-Christine, supérieure générale des Soeurs de la charité, de Québec, pour succès au concours général de fin d'année, auquel ont pris part les élèves des diverses maisons de cet institut et mérité par M. Henri Roy, fils du notaire O. Roy.

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu une mention honorable pour le même concours.

MM. Louis Gagné, Jos. Brochu, Lucien Gagné, Jos. Arthur Richard, A. Landry, Georges Gagné, Aimé Guimont, Albert Dugal, Amédée Guimont, et Amédée Bernier.

Prix d'honneur, don de Mgr Sirois, curé au jeune lauréat M. H. Roy, fils du notaire Roy, comme couronnement des succès obtenus au concours définitif donné par la révérende mère Sainte-Christine, Sup. Gén. des SS. de la Charité de Québec.

MEDAILLE D'HONNEUR

décernée à l'élève qui a donné satisfaction complète pendant l'année scolaire sous le rapport de la bonne conduite, de l'application constante. L'heureux méritant fut M. Amédée Landry, fils de M. Théophile Landry.

Cette magnifique et précieuse médaille a été donnée par Son Excellence C. A. P. Pelletier, Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

1ère classe des Élèves-Filles.

COURS ACADEMIQUE, 8è année

Prix d'excellence, Mlle Céline Simonneau.

Prix d'excellence, 6è année, Anna Guimont.

Prix d'excellence, 5è année, Mlle Ludvine Scherrer.

Prix d'honneur donné pour application constante par une "Amie de l'Education" et mérité par Mlle Alvine Bernier, fille de M. Alphonse Bernier.

Prix d'honneur, don de monsieur et madame Edgar Méthot, pour bonne Education et bon langage, tiré par Mlles Blanche Caron, Marie-Laure Caron, et Marie Joséphine Couillard.

COURS FAVORIS Mlle Couillard, fille de M. J. Baptiste Couillard.

Mentions honorables, obtenues pour succès au concours définitif donné par la révérende mère Christine Supérieure générale des SS. de la Charité de Québec, par Mlles Bernadette Morin, Judith Fournier, Prudentienne Drouin, Céline Simonneau, Anna Guimont, Alvine Bernier.

Prix d'honneur, don d'un monsieur et d'une dame de Québec, amis de l'Education pour bonne conduite au Pensionnat, pour Piété et mérite par Mlle Angéline Frégeau, fille de M. Phydime Frégeau.

Médaille d'honneur en argent donnée au Pensionnaire pour piété et mérité par Mlle Anne-Marie-Caron, fille de Mme Veuve Louis Caron.

Prix d'honneur pour musique instrumentale donné par M. Léopold Morin, et mérité par Mlle Bernadette Morin, fille de M. Pierre Morin.

Couronnes et médailles de fin d'études décernées à Mlles Alvine Bernier, fille de M. Alphonse Bernier, Céline Simonneau, fille de M. Oliva Simonneau, Judith Fournier, fille de M. Adéard Fournier, quatre dont le succès a couronné les efforts et qui se reposent avec d'autant plus de satisfaction qu'elles auront été plus persévérantes en dépit des obstacles rencontrés dans le rude chemin de l'étude et qui maintenant forcent à la fois l'honneur de leurs parents et la gloire de leur Alma Mater.

Le discours d'adieu a été fait par Mlle Judith F. Fournier, une des finissantes, qui, au nom de ses compagnes, prononça d'une voix émue, mais avec une diction parfaite, l'adresse suivante qui fut versée des larmes à plusieurs membres de l'auditoire et que nous sommes heureux de reproduire ci-dessous.

Revérends messieurs, Messieurs et mesdames, et Bien chères maîtresses,

La joie qui brille si vive sur le front de nos chères compagnes et qui éclate si gracieuse dans leurs chants de fête ne trouve plus dans mon cœur son écho accoutumé. Un nuage de tristesse assombrit à nos yeux cette charmante scène, c'est l'ombre du départ, qui s'étend sur ces lieux aimés, où, pour la dernière fois, nous prenons part à cette distribution de prix bientôt elle ne sera plus pour nous qu'un des plus doux, un des plus chers souvenirs de notre vie. Le souvenir! Le souvenir! ah, il va nous accompagner dans les années que le ciel nous réserve ici-bas. Nous avons éprouvé dans ce pensionnat bien plus que de la joie et du bonheur, nous y avons goûté les plus douces émotions dont le cœur puisse tressaillir. Depuis le 1er septembre 1899 date de notre entrée dans cet asile béni, que de choses se sont passées! que de souvenirs, nous aurions à évoquer aujourd'hui si nous repassions une à une ces onze années de couvent! Mais, pourquoi mettre un nuage sur la figure de plusieurs de nos compagnes qui commencent à jouer et pour qui l'heure du départ sonnera encore trop vite. Plutôt avant de quitter ce toit béni où nous avons couronné nos succès, nous nous adressons à vous, vous, à toutes elles portons bonheur.

Mgr J. N. Sirois, a répondu d'une voix attendrie à cette adresse d'adieu. Tel un père qui bénit ses enfants, il leur donne une dernière fois des conseils, espérant que toujours elles garderont brillante dans leurs cœurs la perle du souvenir. En s'adressant à ses paroissiennes, qui étaient très nombreux, il leur a exprimé combien il était satisfait de ce que la divine Providence a fait jusqu'à aujourd'hui pour l'aider à surmonter les nombreux obstacles qui sont venus à l'encontre de son ambition et il exprime l'espoir qu'avec leur concours il verra avant longtemps ce couvent trop petit pour contenir toutes les élèves qui désirent être du nombre de celles qui reçoivent leur instruction des Dames de la Charité du Couvent du Cap Saint-Ignace.

Saint-Pierre

BONNES VACANCES.—Ces mots synonymes pour la jeunesse étudiante tant du pensionnat des "Dames du Bon Pasteur" que des "Écoles Primaires" se les redisant mutuellement la semaine dernière, en prenant congé de leurs dévoués institutrices.

Il va sans dire que celles-ci après avoir passé dix longs mois en tête-à-tête avec leur petit troupeau sont heureuses aussi de se reposer quelque peu des fatigues de l'année scolaire. Il fait si bon humer l'air pur et embaumé de la campagne, jouer avec une entière liberté dans les splendeurs dont la nature est si prodigue durant la saison estivale. Donc à tous, maîtresses et élèves, nous répétons de tout cœur: "Heureuses vacances".

HONNEUR AU MERITE.—Les jeunes filles dont les noms suivent ont obtenu avec distinction leurs diplômes de musique.

SENIOR: Mlles Maria Côté, Georgine Dubé, Mahel Fortier, Antoinette Bertrand, Yvonne Lafontaine, Régina Tardif.

INTERMEDIAIRE: Mlles Renalda Talbot, Yvonne Martineau, Leda Houle.

JUNIOR: Mlle Antoinette Hamel. Nos plus sincères félicitations à ces jeunes demoiselles, dont le succès remporté redit le dévoûment des bonnes religieuses de notre "Couvent" dont elles sont les élèves.

Que messieurs les Vicaires, les dignes frères de votre dévoûment soient cordialement remerciés pour le zèle dont ils entourent notre enfance et notre jeunesse.

Et vous, chers, et bien-aimés parents, qui n'avez pas compté avec les succès de nos enfants, nous adressons donc au ciel de ferventes prières pour vous, Parents chéris, c'est le seul dédommagement que nous ayons à vous offrir et que nous vous prions d'agréer avec l'assurance que nous serons auprès de vous des modèles.

Qu'il nous soit permis aussi d'adresser un respectueux merci à tous nos Bienfaiteurs et amis dévoués de l'Education qui ont bien voulu venir applaudir à nos succès et être témoins du couronnement des études de quatre d'entre nous qui quittent pour toujours leur "Alma Mater".

Ah! nous devons encore un affectueux et égal merci à nos chères et bien-aimées maîtresses qui se sont dévouées pour développer notre intelligence et nos talents. A elles aussi il nous faut dire Adieu "Où Vénérée Mère, nous sentons en ce moment tout ce qu'il y a d'amertume dans ce mot, Adieu, oui, Adieu, adieu et du fond du cœur merci, merci.

Pour vous, chères et bien-aimées compagnes, qui reviez encore au Couvent, laissez-moi vous dire ces deux mots "Profitez, et jouissez". Et vous chères amies qui comme moi, franchirez pour la dernière fois le seuil de cet Eden béni, permettez-moi de vous demander un "redevons" bien souvent un esprit dans ce doux sanctuaire où notre piété s'est développée sous les chauds rayons de l'amour de Jésus, et de Marie Fourniers-nous oublier ces précieux enseignements de la religion, les consolations de la foi que nous avons goûtée ici, sous ce toit aimé, loin du bruit et des dangers du monde. Ah! nous ne l'oublierons jamais ce temps trop rapide du pensionnat où notre cœur s'est fortifié pour les luttes de la vie, où nous avons appris le grand remède à tous les maux d'ici-bas, la confiance dans la prière. Ce sera notre consolation, ce sera le moyen offert à notre reconnaissance pour obtenir du ciel pour vous monseigneur, pour cette maison, pour tous ceux et celles qui viendront après nous, les bénédictions du temps et de l'éternité. Mais avant de vous quitter, Père Vénéré, veuillez attiré sur nos têtes ces faveurs célestes, à tous, et à toutes elles portons bonheur.

M. et Mde Alphonse Létourneau, nous sont revenus d'un voyage à Québec, et à Sainte-Anne de Beauport. Ils ont été les hôtes de M. Désiré Rochon.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Thomas Bernier, autrefois de cette paroisse, est décédée à Québec, le 26 juin; son service a été chanté à Québec. Nos condoléances à la famille en deuil.

M. Gustave Gazé, est aussi allé en promenade à Saint-Evariste de Beauce, et Mlle Alice Talbot, chez sa soeur madame Joseph Gagnon, de Trois-Pisot.

Aux heureux promeneurs, nous disons Bon voyage, et joyeux retour.

M. et Mde Alphonse Létourneau, nous sont revenus d'un voyage à Québec, et à Sainte-Anne de Beauport. Ils ont été les hôtes de M. Désiré Rochon.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

M. et Mde Lamonde sont revenus de leur voyage de noces, lundi; les mariés se sont rendus chez M. François Lamonde, père du marié où un magnifique souper les attendait; il y eut chant, musique, et danse; les nombreux invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux les meilleurs souvenirs de cette jolte soirée.

BRANDRAM-HENDERSON

LIMITED.

HA! TOUJOURS LA MEILLEURE

PEINTURE "ENGLISH"

Il s'y connaît le vieux en fait de bonne peinture prenez ma parole.

Il sait aussi la raison pour laquelle. La Peinture "English" est si propre

La base de cette peinture se compose de 70 p. c. du véritable Blanc de Plomb de Brandram B. B. et de 30 p. c. de Blanc de Zinc,

Voilà pourquoi la Peinture "English" s'applique si facilement et couvre si bien.

Le vieux sait de plus que c'est une très grande satisfaction d'acheter une peinture avec une étiquette de garantie en évidence sur la boîte, revêtue de la signature des manufacturiers.

Maxime Dubé, MONTMAGNY.

CHAUSSURES

"INVICTUS"

DE GEO. A. SLATER

AUSSI les fameuses chaussures des Holden, Regina, Américaines pour dames et messieurs, les plus à la mode et au meilleur goût. Garanties sous tous les rapports pour la durée et la qualité.

BAS, GANTS ET VALISES

Le souigné est le seul agent autorisé pour la vente de la chaussure "INVICTUS" de Geo. A. Slater.

Eugène Nicole

Aussi un lot de chaussures en job que je vendrai à très bas prix.



CHAR DORTOIR NEW-YORK

POUR

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

SANS CHANGEMENT—Laisant Lévis tous les jours excepté le samedi, 1.45 par p. m. via Sherbrook et Springfield.

F. X. DUBÉ

**MARCHAND-QUINCAILLIER
FERBLANTIER-PLOMBIER**

Près de la Gare - Cap St-Ignace

Tout en remerciant mes nombreux clients qui ont bien voulu m'encourager par le passé, j'ai le plaisir de leur faire part que je suis en position plus que jamais de leur donner entière satisfaction, ayant un assortiment de quincailleries au plus complet. Côté de toutes sortes et dimensions.

HUILE DE LIN Huiles à machines Peintures de toutes nuances, garanties et à bonnes conditions. Canistres à lait de toutes grandeurs et faites sur commande. Je fais une spécialité de poser Appareils à eau, Bains, W.C., ainsi que couvertures en fer-blanc et en tôle.

Rentiers en 20 ans

La Caisse Nationale d'Economie

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chapitre 93.

Administrée par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal.

VERSEMENTS MENSUELS:

25 centimes dans la classe A. 10 centimes dans la classe B.

Hommes, femmes et enfants de tout âge doivent y appartenir. Il n'en coûte qu'UN 30U par jour!

Cette société philanthropique et mutuelle, fondée le premier janvier 1893, a vu son capital accumulé d'un DEMI-MILLION DE DOLLARS.

\$500,000.00 DOLLARS

Les membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, retirent chaque année après 20 ans de sociétariat, DIX ou même QUINZE fois plus de revenus, sur leur placement que si, individuellement, ils avaient placé leur argent à intérêt composé. La note qui leur sera payée leur vie durant, est INCASSABLE. Le GARANTIE est la plus sûre et la plus avantageuse qui existe.

Les personnes qui s'inscrivent peuvent avoir plus d'un livret, et faire remonter leur admission au premier janvier de cette année. Demandez des blancs d'admission et tous renseignements, dans nos bureaux de perception de la Province ou au Bureau de l'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE, MONUMENT NATIONAL, Montréal.

ARTHUR GAGNON, Sec. GÉN. 276 Bd St-Laurent, MONTREAL



A Votre Goût et à Votre Choix

Dès les premiers beaux jours du printemps, vous songez déjà à votre toilette d'été, sur le choix d'un habillement. Nous en avons un bel assortiment: brun-vert, gris-éléphant, bleu-marin, etc. En faisant faire vos habits sur mesures, vous avez l'avantage de choisir le tweed que vous préférez sur tous les patrons que nous avons en stock. Au contraire, pour les Habilllements confectionnés, la couleur ou la rayure que vous aimez vous ne pouvez l'avoir, il n'y en a pas de fait à votre mesure. Chez le marchand-tailleur, vous avez l'avantage d'acheter ce que vous trouvez le plus à votre goût, car quelque soit votre mesure nous pouvons vous confectionner ce que vous aurez choisi.

Ouvrage solide. — Bonnes fournitures. — Ajustement parfait. — Prix modérés, chez

Jos. Parent,

Marchand-Tailleur.

Coin des Rues St-Thomas et du Dépôt.

Le condamné Rivet

LES FORESTIERS FRANCO-AMERICAINS FONT DES EFFORTS POUR LUI SAUVER LA VIE

Fall River Mass, 22.—Une pétition adressée au gouverneur de l'Etat, et demandant la commutation de la peine de mort prononcée contre Napoléon J. Rivet de Lowell, circule actuellement à New Bedford. Le document se couvre rapidement de signatures.

M. Jos. P. Pelletier, chef forestier de la cour Bonaventure des Forestiers Franco-Américains et officier du conseil suprême de la société, recevait hier de M. J. H. Guillet, avocat, de Lowell et chef suprême des Forestiers, le texte de la requête. Dans sa communication à M. Pelletier, M. Guillet exprime l'espoir d'obtenir au moins 1,500 signatures à New-Bedford.

L'intérêt que la société prend à cette affaire s'explique par le fait que Rivet était un de ses membres. Si nous sommes bien informés, le mouvement est général: les Forestiers de toutes les villes de l'Etat ont reçu des requêtes semblables. On demande au gouverneur Draper de commuer la peine de mort en un emprisonnement pour la vie.

La condamnation de Rivet remonte au 10 courant. Elle a été prononcée par les assises de Cambridge, Mass. Rivet est condamné pour le meurtre de Joseph Gailloux commis le 27 février. Aux termes de la sentence, l'exécution doit avoir lieu dans le cours de la semaine commençant le 24 juillet prochain. Rivet doit mourir sur la chaise électrique.

M. Pelletier a déposé la pétition à son bureau de machines à coudre, 1243 avenue Acushnet. Dans l'espace de quelques heures, la feuille s'est rapidement couverte de signatures. Plusieurs centaines de noms y figurent déjà. On espère que non seulement les Forestiers, mais encore tous les Franco-Américains de New Bedford se feront un plaisir de joindre leur nom à cette requête.

Question d'immigration

L'AFFAIRE DE L'ANGLAIS ELLASON.— LE GOUVERNEMENT VA INSTITUER UNE ENQUETE

Ottawa, 23.—Le département d'immigration en est venu à une entente au sujet de l'anglais Ellason, condamné à être déporté pour être entré en Canada sous de faux prétextes. Ellason est arrivé à Québec, disant qu'il allait s'établir sur une ferme, et une fois admis en Canada, se rendit directement à Hamilton où il s'engagea comme mouleur. Arrêté sur la plainte d'ouvriers canadiens, il fut condamné à être déporté. Le gouvernement vient de le faire remettre en liberté à condition qu'il travaille une année sur une ferme et ensuite il pourra se rendre dans une ville s'il le désire. Ellason a accepté. Se dernier dit que le "truc" lui a été proposé par la "East End Immigration Co.", de Londres. Le gouvernement fera une enquête à ce sujet et si l'accusation est fondée, ordre sera donné de ne plus recevoir les immigrants envoyés par cette société.

ON DEMANDE

Un représentant pour Montmagny

C'est à présent le temps de vendre le stock des pépinières. Nous payons libéralement et nous offrons un emploi assuré. Dans notre liste d'arbres fruitiers et Ornementaux: Patates de semence, etc., il y a un grand nombre de variétés rares et choisies, qui se vendent facilement. Ecrivez pour nos conditions et notre catalogue.

Stone & Wellington
Les Pépinières Ponthill, établi en 1827, Toronto, Ontario.

TRAITEMENT CONTRE L'INDIGESTION

LE TRAVAIL DE DIGESTION EST CONTROLE PAR LE SANG ET LES NERFS

Si vous souffrez d'indigestion et que vous commencez un traitement pour renforcer votre estomac, vous êtes sur la bonne voie de la vraie guérison. Vous ne pouvez jamais vous guérir en mangeant des aliments prédigérés, ou en prenant des remèdes purgatifs. L'estomac, en ce travail, n'accomplira pas bien son travail, et l'on ne peut compter obtenir une réelle guérison tant que l'estomac n'est pas assez fort pour digérer toute la nourriture nécessaire pour maintenir à son état normal la santé du corps. Renforcer l'estomac pour qu'il puisse digérer facilement toutes les nourritures absorbées et nourrit le corps, voilà le but important du traitement tonique contre l'indigestion de toute nature. Un tonique qui renforcera l'estomac, voilà ce qu'il faut, car le travail de la digestion est contrôlé par le sang et les nerfs. Les pilules Roses du Dr Williams sont un tonique idéal. Elles font réellement un sang nouveau et riche, redonnent ainsi force et santé à l'estomac. Ce fait a été constaté maintes fois, et des milliers de gens reconnaissants n'ont pas hésité à le confirmer. Voici un exemple: Mlle Eva Tocher, Balmoral, Man., dit: "J'écris cette lettre pour ma mère qui désire que vous sachiez le grand bien que lui ont fait les Pilules Roses du Dr Williams. Elle souffrait beaucoup d'indigestion plusieurs années durant et, en dépit de remèdes qu'elle prit, son mal allait toujours en empirant. Elle redoutait de prendre ses repas, qui lui donnaient des sensations de nausée et de graves douleurs. Comme cela continuait elle commença à perdre ses forces et son énergie, et elle pouvait à peine faire quelques travaux de ménage. Sur le conseil d'un ami, elle commença à prendre les Pilules Roses du Dr Williams, et elle ne tarda pas à se sentir mieux. Elle continua à faire usage de ces pilules jusqu'à concurrence de dix boîtes, qui la rétablirent parfaitement et lui permirent de prendre toutes sortes d'aliments sans ressentir le moindre malaise. Depuis ce temps, le mal n'a pas reparu."

Des milliers d'hommes et de femmes guéris parlent, en toute connaissance de cause, du bien obtenu des Pilules Roses du Dr Williams, dans les cas d'indigestion, d'anémie, de rhumatisme, de faiblesse générale, de douleurs de dos et de côté, de névralgie, de danse de Saint-Guy et de maladies particulières aux femmes et aux filles qui grandissent. Ces pilules se vendent chez tous les marchands de remèdes où sont expédiées par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr. Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

Nouvelles d'Asbestos

Asbestos, 29.— Samedi matin, au couvent des Révères Soeurs de la Congrégation, avait lieu la même distribution des récompenses sous la présidence de M. le curé L.-N. Castonguay, ayant à ses côtés, M. l'abbé Belisle, M. le pro-maire Joseph Panneton, M. le Commissaire Victor Denault, M. Gédéon Boisvert et le notaire R.-H. Duhamel.

Une adresse de circonstance a été lue à M. le curé par Mlle Marie Larosée. Dans sa réponse, M. l'abbé Castonguay a félicité les élèves de leur succès et les religieuses de leur dévouement.

La partie musicale était confiée à Mlles Denault, Bourbeau, Robitaille Castonguay, Dupuis, qui en ont fait un beau succès.

La salle avait été artistement décorée. Les livres donnés avaient une belle apparence.

Tout le monde s'accorde à dire que MM. les commissaires ont fait les choses généralement. Ils ont donc donné en proportion du succès des élèves, car les examinateurs rendent le témoignage agréable que les élèves ont bien travaillé.

Vendredi soir, il y a eu une assemblée des amateurs de courses. Les membres de ce club ont décidé que le premier juillet serait le jour choisi.

La fanfare Canadienne de Danville sera engagée. Il y aura différents attractions sur le terrain et les chevaux trotteront.

Le village d'Asbestos s'attend à voir une grande affluence d'étrangers pour ce jour-là.

TABAC A FUMER

PRAIRIE

Doux et Agréable au Gout

Grave accident

Sorel, 29.— Un triste accident qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses est arrivé lundi matin à dix heures en face du New-Shebrooke. Une religieuse de la Ste-Famille, traversant la rue King à ce moment où l'affluence soit au marché, soit à la station est considérable, fut prise en écharpe par une voiture. La bonne religieuse se trouva la tête prise entre le cheval et le brancard et traînée ainsi suspendue par la bête affolée sur une distance de quatre cents pieds. La bête maîtrisée, l'on put dégager la soeur qui portait une large égratignure à la figure et avait reçu des coups assez violents sur le corps. M. Lafond, gérant de l'American House qui avait été témoin de l'accident et un des premiers à se porter au secours fit mander un voiture qui emmena à la maison des religieuses la soeur qui a failli être victime ce matin.

Nous espérons que nulle complication ne surviendra et souhaitons un prompt rétablissement à la bonne soeur.

Incendie

Coaticook, 28.— Le feu s'est déclaré dimanche matin, vers dix heures et demie, dans l'édifice de l'Observatoire. Le feu a pris naissance dans les hangars attenants à la bâtisse. En quelques instants il s'est propagé avec une rapidité extraordinaire et menacé de se communiquer aux maisons voisines.

Les chevaux des pompiers étaient aux champs quand l'alarme a été donnée, ce qui a causé un retard de vingt minutes dans leur arrivée.

Dès qu'ils furent sur le lieu de l'incendie ils se mirent à l'ouvrage avec beaucoup d'énergie et luttèrent vaillamment contre l'élément destructeur. Après quelques heures de travail ils se rendirent maître de l'incendie.

Les dommages causés par l'eau et la fumée sont très considérables. Une famille habitait l'étage au-dessus de l'Observatoire. On a sorti tout le ménage mais il est peu probable que le feu n'atteigne cet étage.

EXCURSION DE COLONS

— AU —

LAC ST-JEAN

Pour les Cultivateurs seulement

MARDI, LE 5 JUILLET 1910

Départ de Québec à 8.15 a. m.

Via Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

Prix de Passage

De Québec à Roberval ou Hébertville et retour, 2ème classe \$2.00.

De Québec à Roberval ou Hébertville et retour, 1ère classe \$3.00.

Le chemin de fer Canadien du Nord de Québec accorde aussi les réductions suivantes: Montréal à Roberval ou Hébertville et retour 1ère classe \$7.15; 2ème classe \$4.80 Ottawa à Roberval ou Hébertville et retour, 1ère classe \$9.80; 2ème classe \$6.85.

Des réductions proportionnelles seront en vigueur de tous les autres endroits du réseau le 4 juillet, via la Jonction de Rivière à Pierre excepté pour les excursionnistes embarquant aux stations entre Ottawa et Montréal, qui devront partir le 2 juillet. Les billets seront valides pour retourner dans l'intervalle de 30 jours de la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire parti du voyage. Les enfants de 5 ans ou au-dessus doivent payer le plein prix du billet d'excursion.

GUY TOMBS,

Agent général du Trafic Voyageurs, Montréal.

W.-W. JOHNSTON,

Agent général, Québec.

P.S.— Le chemin de fer Québec Central accorde aussi des réductions le 4 juillet aux excursionnistes des endroits de son réseau. S'informer aux agents des gares.

N.B.—Deuxième excursion mardi, le 2 août.

Vichy St-Nicholas

Eau de Vichy naturelle, stérilisée et riche en gaz carbonique. Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par le Gouvernement Français.

Demandez-la partout.

DISTRIBUTEUR EN GROS

LAPORTE, MARTIN & CIE Limités,

MONTREAL.

EN VENTE PAR

J. B. RENAUD, Québec.

POUR SANTÉ VOTRE SANTÉ



La santé est le plus précieux des biens, et la beauté le plus puissant des pouvoirs.

Mais la beauté n'existe pas là où la santé fait défaut.

Pour conquérir la santé et acquérir ainsi le don de plaire, il faut combattre cette pâleur du visage, indice d'un sang appauvri.

VIN ST-MICHEL

dissipera comme par enchantement cette pâleur, ce teint verdâtre, ces traits étirés, ce sentiment de fatigue et d'accablement causé par l'anémie, en enrichissant votre sang et en remontant votre système nerveux épuisé.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE

SEULS AGENTS

520 RUE ST-PAUL - - MONTREAL

POURQUOI

DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS

LA SAUVEGARDE ?

PARCE QUE ses garanties sont au moins égales à celles des compagnies rivales.

PARCE QUE de toutes les compagnies fondées depuis 10 ans, c'est celle qui augmente le plus rapidement.

PARCE QUE ses taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.

PARCE QUE la sagesse et l'expérience de ses directeurs est une garantie de succès pour les années futures.

PARCE QUE c'est une compagnie Canadienne-Française.



\$15.00 à \$300.00

Les Gramophones Victor et Berliner sont uniques en leur genre

Avec un Gramophone Victor ou Berliner vous aurez toujours à votre disposition la meilleure musique au monde, interprétée par les plus grands artistes au monde. Ils sont vendus par paiements faciles, si on le désire.

Nouveaux registres à double côté—90 pour les deux. Envoyez 50c et 10c pour frais de poste et vous recevrez un registre échantillon.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited Montreal.

Agents Demandé Partout.

AMEDEE COTE, Orfèvre, Agent - - Montmagny

Aux Chefs d'Entreprises, Industriels et Manufacturiers Accidents du Travail

La LOI concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent est entrée en vigueur le 1er janvier 1910.

LA PREVOYANCE, Compagnie d'Assurance

met à votre disposition les services d'experts en matière d'assurance contre les Accidents du Travail et vous évitera tout sujet d'ennuis et de responsabilité.

Assurez-vous sans retard. Pour renseignements Ecrivez à J. C. GAGNE, Gérant Général.

63 Guardian Bldg. Montréal Ou à Jos. G. HEBERT, N. P., Montmagny, Agent pour le district

LES TABLETTES Pap-Sag

GUERISSENT LA DYSPEPSIE

Les Tablettes Pap-Sag sont uniques au monde pour guérir infailliblement la Dyspepsie, les maladies de l'Estomac, Gastrite, Dilatation, Pituite, Indigestion, Enterite.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées sur réception du prix. 50c UNE BOITE; \$2.50 SIX BOITES

ADRESSER à COMPAGNIE PAP-SAG MONTREAL

Nouvelles du District

(SUITE DE LA 3ème PAGE)

Saint-Jean Port-Joli

Le R. Père Joachim, O. F. M., a prêché de vendredi à lundi le Triduum Eucharistique et la retraite du Tiers Ordre. Une nombreuse réunion des deux fraternités des Tertiaires a eu lieu durant ces quelques jours.

Lundi matin, le révérend Père Joachim a présidé à la cérémonie de vêture et de profession.

Après un dernier et éloquent sermon sur l'Eucharistie, le révérend Père nous quitta en nous disant au revoir et en laissant dans nos cœurs un souvenir ineffaçable de ses excellentes prédications.

L'ouverture des Quarante-Heures a eu lieu dimanche. Tous les paroissiens en ont suivi les exercices avec un fervour remarquable.

PERSONNEL.—Mlle Rose Duval, qui était en visite chez sa sœur, madame Chiconne de d'Israëli, est revenue parmi nous après une absence de quelques mois.

M. Roy, et Giroux, de Lévis, et Mlle Marguerite Lachance de Québec, sont en visite chez M. le curé.

M. Desrosiers, instituteur à Saint-Joseph de Lévis, sont en vacances chez leur mère.

Mlle Bourassa de Lévis, est l'hôte de Mlle Desrosiers.

Mlle Françoise de Saint-Roch, est en visite chez M. Pierre Fournier.

M. Herménégilde Dupont de Québec, est venue voir son père M. J. Dupont, assez gravement malade.

M. Narcisse Lavallée et sa famille sont à leur pension pour la belle saison.

Mme Dr Bélanger, M. et Mme L. Gaudreau, de Saint-Pamphile, étaient en visite chez Mme E. Bourgeois.

M. Jean Chouinard, de Saint-Pamphile est en promenade chez sa grand-mère, Mme V. G. Fournier.

La famille Legendre, de Québec, passera les deux mois de vacances à la pension de M. A. Blanchette.

M. George Fortin, tailleur de Saint-Aubert, est venu se fixer parmi nous, Bon succès.

Étaient de passage à l'hôtel Castal aux Falaises :

Dr Roy, Québec, J. Daly, Bras d'Apic, M. W. Daly, Dr P. McWally, Bangor, Maine, M. et Mme McWally, Mlle Caroline Fournier, Saint-Jean, J. Amé Deschênes, Montmagny, J. Bernier, N. P., l'Islet, J. Eug. Galbois, Québec, W. A. Arnaud, Québec, H. Riendeau, Fraserville, H. P. Demers, Cookshire, Eliz. Gagné, Québec, J. V. Morisset, Thetford Mines, Cyrille Lallier, Victoriaville, L. Savard, Québec, J. A. Morin, Saint-Roch des Aulnaies, A. Maroux, Standford, M. Abel Francoeur, Mlle A. Marie Caron, Saint-Aubert, Mlle M. Louise Fortin, et Camille Fortin, Greenville.

Saint-Aubert

On annonce pour le 5 juillet prochain, le mariage de Mlle Marie Caron, institutrice, avec M. A. Caron, de Saint-Marcel.

M. le curé a fait cette semaine les examens de toutes les écoles de la paroisse.

Madame Z. Deschênes, est arrivée des États-Unis avec ses enfants.

M. et Mme Damase Deschênes, sont de retour d'une promenade de deux mois à Montréal.

Le 23 juin, a eu lieu la distribution des prix au couvent. Trois élèves se présentent cette année pour leur brevet. Ce sont Mmes Marie-Rose Caron, Marie Louise Pelletier, et Emilia Duval. Mlle M. Rose Caron a de plus reçu la médaille d'or des finissantes.

Saint-Roch des Aulnaies

ACCIDENT.—Tous les paroissiens déplorent aujourd'hui le terrible accident survenu à monsieur le docteur Gosselin, la semaine dernière. Ce lui-ci partait pour un voyage d'affaires en bas de la paroisse, lorsque le cheval qu'il conduisait prit le mors au dent, et descendit à une allure vertigineuse, jusque chez M. Joseph John Pelletier. Là, la bête affolée, arrêtée par une clôture tourna rapidement, projetant le docteur à terre. On le releva privé de ses sens. Le blessé souffrit beaucoup, mais on espère cependant lui sauver la vie.

Quant à l'animal qui avait mis la voiture en l'air, on réussit à s'en saisir, et à le mettre en lieux sûrs. Il n'avait aucun mal, lui.

Un docteur, nous souhaitons un prompt rétablissement.

VACANCES

—Les vacances pour nous commencent, Plus de soucis, plus de labeurs, —Répétons donc en chœur, Vacances, vacances.

à si juste titre, se préparait depuis longtemps à ce dernier instant de son existence, il était le modèle des jeunes gens fervents et chrétiens tant qu'a duré sa vie.

Les funérailles ont eu lieu le 27, à 10 heures du matin.

Portait la croix, M. Edmond Bélanger, accompagné de M. Arcadius Ferland, de Sainte-Marie de Beauve, cousin du défunt.

Le corbillard était conduit par M. A. Boulet.

Les porteurs du corps étaient MM. Joseph Marteau, Nil Picard, Omer Bilodeau, Georges Vézina.

Les porteurs des coins du poêle : MM. Ernest et Numa Boulet, cousins du défunt, Joseph Coriveau et Fortunat Bélanger.

Portaient les couronnes de cire : MM. Charles Vachon, et A. Boulet.

Le service divin a été célébré par le révérend Salluste Boulet, cousin. L'absoute fut faite par le révérend Geo. Pelletier, curé.

Au choeur, M. l'abbé Callixte Ferland, eccl., cousin du défunt, et M. O. Lamonde, eccl.

Le choeur de l'orgue, dirigé par M. Ernest Boulet, a été un succès.

M. Edmond Ferland, de Lévis, a rendu avec tant d'âme le "Misereere" et le cantique "Je me voyais au milieu de ma course" que l'émotion a gagné tous les cœurs.

OFFRANDES DE MESSES

Rev. Auguste Boulet, quatre messes.

Rév. Dom. Pelletier, curé de Bienville, quatre messes. Les familles de M. Pierre, Charles, Honoré Ferland, seize messes.

Une grande messe par M. Damase Bélanger, maire.

Une grande messe par M. Edmond Bélanger, boulanger.

La famille Piquet, de Lévis, quatre messes.

36 bouquets spirituels offerts par les parents et amis.

1 croix donnée par les jeunes gens parents et amis.

1 couronne par les jeunes filles cousines et amies.

1 couronne de cire par la famille de M. Pierre Casault, de Montmagny.

Accompagnait le corps, la famille de M. V. Boulet, M. Alphonse Boulet, de Québec, oncle du défunt, M. Pierre Bilodeau de Sillery, MM. Callixte Ferland, Eccl., Edmond Ferland, V. Gamache, J. A. Roy, M. Lord, P. Casault, de Montmagny, Mmes Ferland et Gagnon, de la Beauce.

Le corps a été déposé dans le caveau de la famille.

Nos sincères sympathies à la famille Boulet.

—Sont en visite cette semaine : MM. A. Bélanger, de Québec, et A. Bélanger, de Saint-Marcel, chez Mlle Dagnault, M. et Mde Jos. Guimont, du Cap Saint-Ignace, chez M. Edmond Ruel, Mde Adolphe Bernier, et Mlle Yvonne Normand, de Montmagny, chez M. Olivier Guimond, M. J. Langlois, et sa famille chez M. Urbain Lemonde.

—Neuf élèves du couvent de la Congrégation sont parties ce matin pour aller subir leur examen devant le bureau des Examineurs à Québec.

—M. et Madame Oscar Gendron, de Grand'Mère sont venues pour quelques jours chez M. J. S. Gendron, notaire, et registrateur. Ils ont fait le voyage en automobile.

—Monsieur et Madame Théophile Dutilleul de Normandin, Lac Saint-Jean, sont de passage ici depuis quelques jours, chez leur gendre, M. Léger Théberge. Ils retourneront chez eux le 5 juillet.

—Un bon nombre d'amateurs de chevaux sont allés à Saint-Raphaël dimanche pour assister aux courses au trot qui y ont eu lieu, pour inaugurer le nouveau rond. Malgré les mauvais temps, qui menaçaient, il y avait une affluence considérable.

Saint-Pamphile

—NAISSANCE.—Jeudi, le 23 juin, l'épouse de Monsieur Auguste Pelletier, a donné naissance à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Blanche Cécile. Parrain et marraine, M. et Mde Joseph Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Marcel

Les élèves pensionnaires dans les grandes institutions d'enseignement, nous sont arrivés pour les vacances.

—Les examens de fin d'années dans



nos écoles de paroisse ont eu lieu mardi, le 28 juin.

—Deux enfants de M. Théophile Pelletier, partis le matin en excursion de pêche, se sont égarés dans la forêt. On ne les a retrouvés que le soir et ils étaient rendus jusque à la rivière Noire.

—Mlle Azilda Caron, qui était venue passer quelques mois dans sa famille doit partir cette semaine pour Québec.

L'Islet

—NAISSANCE.—Le 14, l'épouse de M. Eugène Bélanger, marchand, un fils, baptisé sous les noms de Jos.-F. X. Antoine.

Parrain, M. Armand Fortin, marraine, Mlle Maria Caron, cousin et cousine de l'enfant.

Le 23 l'épouse de M. Philémon Kirouac donna naissance à deux jumelles, un garçon et une fille, baptisés sous les noms de Marie-Joseph-Lorenzo, parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Kirouac, Anne-Marie Marthe, parrain et marraine, M. Georges Kirouac et Mlle Léda Morin, tous des oncles et tantes de l'enfant.

—Le 23 avaient lieu les funérailles de M. Thadée Fournier, décédé à l'âge de 62 ans.

Le 28, M. Flavien Fraser, du cap Saint-Ignace, conduisait à l'autel, Mlle Marie Clara Bélanger, fille de M. Auguste Bélanger, maire.

—M. Anselme Fraser servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son père.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Irénée Fortin, cousin de la mariée.

Après un somptueux déjeuner pris chez le père de la mariée, l'heureux couple est parti par l'express maritime.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

—M. J. C. Chouinard, voyageur de commerce qui a acheté la propriété de M. F. X. Fafard, à laquelle il a fait faire de grandes réparations, est venu l'habiter avec sa famille. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

La compagnie de téléphone Kamouraska lui a installé un appareil téléphonique la semaine dernière.

Saint-Cyrille

Vendredi dernier, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis avaient lieu les funérailles de Mlle Marie Delvine Caron, fille aînée et bien-aimée de M. Honoré Caron. Mlle Caron comptait à peine dix-huit printemps et dort déjà son dernier sommeil.

Son imagination formait des projets, elle sentait le besoin de vivre, son cœur palpait d'espérances, elle voyait dérouler devant elle de longues années qu'elle emploierait au service de Dieu, car elle voulait passer ses jours dans la vie religieuse.

Mlle Caron a été victime de la tuberculose qui pardonne rarement.

Conduisaient le deuil : Son père et sa mère, M. et Mde Honoré Caron, ses jeunes frères, et sœurs, MM. Philippe Caron et Octave Caron, Arthur, Edmond, et Alfred Coulombe, ses oncles, M. et Mde Octave Coulombe, ses grands parents et autres.

Un bon nombre de parents et d'amis formaient le cortège funèbre.

M. l'abbé Frénette, ancien curé

de cette paroisse officiait.

M. Edmond Normand, conduisait le corbillard.

M. Georges Joseph et Simon Carlos, et Edmond Pelletier, portaient la croix. M. J. B. Cloutier portait la croix de tempérance.

Quatre jeunes filles en blanc portaient les coins du poêle : Mlle Catherine et Eva Pelletier, Marie-Anne Saint-Pierre et Marie-Anna Lord. Mlle Isola Allaire portait la couronne.

A la famille éplorée, nous offrons nos sincères condoléances.

UN AMI.

—M. Anselme Kirouac, a été visé par la foudre qui lui a tué trois vaches et un bœuf. Coïncidence un peu étrange, M. Kirouac a trouvé mort la même journée un jeune cheval qui était en pâturage au 8ème rang.

—M. et Mde Ovide Dugal, de Brunswick, Maine, étaient ici en voyage de noces et ils ont profité de ce voyage pour rendre visite à leurs parents, MM. Onésime Carlos, et Ferdinand Bélanger et autres. Nous leur souhaitons un heureux voyage et d'heureux jours.

—M. Onésime Fournier du "Soleil" Québec, était ici ces jours derniers, en visite chez son père, M. O. Fournier.

—M. le curé Galerneau, et M. l'abbé Frénette sont partis aujourd'hui pour aller assister aux funérailles de M. Hudon, curé de Saint-Damase.

—M. et Mde Alphonse Leclair, du Bras d'Apic, étaient de passage ici aujourd'hui.

—M. Joseph Normand, marchand, de l'Islet, et son fils Albert, étaient de passage ici ces jours derniers.

—M. Edouard Saint-Pierre, du collège Doyer, de Montmagny, est arrivé dans sa famille avec un diplôme commercial. Nos félicitations.

—M. Irénée Enoch, et son fils E. Ilien, de Montréal, M. et Mde Nazaire Halize, de Saint-Pierre, M. et Mde Flavien Frégeau, M. et Mde Joseph Frégeau, du Cap Saint-Ignace, étaient en visite chez MM. Joseph Fortin et Arthur Kirouac.

—M. Ferdinand Labbé et Mlle Labbé, de l'Islet, étaient à Saint-Cyrille, en visite chez M. Narcisse Fournier.

—Mlle Corinne Fournier, est allée à Québec pour passer son examen, pour un brevet d'institutrice. Nous lui souhaitons plein succès.

—M. Wilfrid Kirouac a le plaisir de faire part à sa clientèle et au public en général qu'il a un lot considérable d'habillements à la dernière mode pour hommes, qu'il vend toujours au plus bas prix.

—M. Ferdinand Labbé et Mlle Labbé, de l'Islet, étaient à Saint-Cyrille, en visite chez M. Narcisse Fournier.

—Mlle Corinne Fournier, est allée à Québec pour passer son examen, pour un brevet d'institutrice. Nous lui souhaitons plein succès.

—M. Wilfrid Kirouac a le plaisir de faire part à sa clientèle et au public en général qu'il a un lot considérable d'habillements à la dernière mode pour hommes, qu'il vend toujours au plus bas prix.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

Saint-Damase

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

—M. l'abbé Arsène O. Hudon, curé de St-Damase comté de l'Islet, est décédé mercredi à son presbytère, M. Hudon naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 10 mars 1865 ; il fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Québec où il fut ordonné prêtre, par le cardinal Taschereau, le 31 mai 1890. Il fut vicaire à Lotbinière de 1890-1892 ; à la Junne-Lochette, 1892, 1893, et depuis ce temps, curé de St-Damase de l'Islet.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Damase, lundi au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres confrères des paroisses voisines.

cères félicitations à MM. Girard, les dévoués organisateurs. Les juges étaient MM. J. S. Gendron, notaire, de Saint-François, Jos.-J. Doré, de Montmagny, et Elzéar Girard, M. Eugène Létourneau agissait comme chronométriste.

Voici le résultat des courses :

Ière CLASSE
Erskine Reed, Ohs Hoffman, 1-1.
Wood Roy, M. Hamel, 2-2.
General Stewart, Théo. Morissette, 3-3.

Little Pitt : Geo. W. Pion, 4 retiré.
Temps, 2, 33-233 1-4.

Ile CLASSE
Dick Brown, Nap. Létourneau, 2 1-1
Major Henry, Alex. Fournier, 1-3-2.
Jos. Doll, Jos. Mignault, 3, 2-3.
Florette, Dr Saint-Pierre, 4 retiré.
Temps, 2, 43, 2, 40&2, 34.

III CLASSE nommée
Willie, Wm. Boutin, 1-1.
Prince, Ant. Picard, 2-2.
Black, C. Routhier, 3-3.
Nelly, André Labrecque.
Dolly, M. Cadrin.
Baby Wilk, M. Cadrin.
Temps : 2, 53-249.

TABAC A FUMER PRAIRIE

Doux et Agréable au Gout

Sainte-Euphémie, 15 mai 1910.

M. le docteur Bolduc, Montmagny,

Monsieur,

Je viens vous donner des nouvelles de votre excellent "Sirop".

Au mois de décembre dernier, mon mari m'en avait apporté 3 bouteilles. J'en ai pris une bouteille moi-même, et j'ai ressenti un grand soulagement pour mon mal de dos.

Les deux autres bouteilles je les ai fait prendre à ma petite fille de 5 ans. Elle était si faible qu'elle ne pouvait plus jouer, elle était toujours fatiguée. Elle est revenue en parfaite santé, mange bien et prend des couleurs.

Aussi c'est avec reconnaissance que je recommande votre merveilleux "Sirop Rose" à toutes les femmes faibles, et aux enfants.

Votre très oblige,

Mme Auguste Thibeault.

AVIS IMPORTANT AUX INDUSTRIELS.

A vendre ou à échanger machines neuves ou de seconde main :

Engins et bouilloires depuis 3 à 100 forces Turbines Leflet et Vulcan de 10" à 48" de diamètre. Pompes à vapeur double action Nos 1, 2 et 3. Plaineurs embouveteurs, Poinplaineur et corroyeur. Moulin à Bardeau, scieries complètes (carrages). Toutes ces machines ci-dessus mentionnées à vendre à bon marché pour prompts acheteurs car il nous faut écouler ces machines pour faire place à un assortiment nouveau.

Nous tenons en magasin tous les paquets de babbitt et huiles employées dans les moulins ainsi que les courroies en cuir et caoutchouc, le cuir à laçer, les valves et raccords, criards, inspireurs, injecteur, huilliers de tous genres, lubrificateurs.

Toujours un gros assortiment de scies rondes à dents solides et à dents rapportées ainsi que pointes et sections de toutes manufactures.

Mesures émeri de toutes grandeurs pour scies et couteaux de plaineur.

Nous avons aussi un bel assortiment de pouilles de bois en deux parties séparables.

Messieurs les industriels, il sera avantageux pour vous de nous demander nos prix avant de placer votre commande ailleurs.

La Cie de Machineries Mercier, 20 à 27, rue St-Laurent, Lévis, P. Q.

LA VIE EST TRISTE.

Pour le Dyspeptique — Comment la Rendre Heureuse.

Le Père Morriscy, le grand prétre-médecin, découvre qu'un grand nombre des difficultés et des ennuis de la vie sont dus à l'indigestion. Il croyait que pour avoir un cerveau lucide et jouir de la vie il fallait avoir un bon estomac. Le bon père se mit alors à étudier avec soin le fonctionnement de cet important organe.

Sa célèbre prescription "No 11" contre la dyspepsie et l'indigestion, consiste en de simples tablettes bien préparées avec des ingrédients tirés de la nature. Chaque tablette peut digérer parfaitement 1/2 livre d'aliments.

Le remède "No 11" du Père Morriscy a soulagé et guéri des milliers de malades qui avaient essayé inutilement tous les autres remèdes. Il soulage instantanément et avec le temps, il redonne à l'estomac sa vigueur d'autrefois.

Si vous souffrez de temps en temps ou régulièrement d'acidité, de malaise d'estomac, de dyspepsie, essayez le remède No 11, et vous verrez qu'il vous procurera rapidement de manger avec appétit et vous pourrez de nouveau jouir de la vie.

En petites plates commodes à 50

LA GUERRE EN ORIENT

Tout fait prévoir un conflit armé entre la Turquie et la Grèce à propos de la Crète

Paris, 27.— Dans les cercles français, on se préoccupe des rumeurs qui ont été institués à Monastir et à Priepel pour enrôler des volontaires en vue d'une prochaine guerre contre la Grèce.

A Priepel, quantité de Bulgares musulmans se sont fait inscrire comme volontaires.

A Constantinople, on apprend que l'enrôlement des volontaires s'organise sur tout le littoral turc de la mer Noire.

L'hostilité contre la Grèce, qu'on accuse de poursuivre l'annexion de la Crète au mépris des droits de la Turquie, grandit dans la population à Constantinople et dans les provinces.

L'armée turc et surtout le corps des officiers, se montrent très surexcités. Dans les cercles militaires, on dit ouvertement que les événements se précipitent et que la crise éclatera bientôt.

On organise dans tous les ports turcs, et notamment à Constantinople, à Salonique et à Smyrne, le boycottage des navires hellènes et des marchandises de provenance grecque.

Au parlement turc, vingt-quatre députés ont déposé une motion en faveur de l'expulsion de tous les sujets hellènes résidant en Turquie.

De Berlin, on annonce que le baron de Marshall, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, vient d'être mandé à Berlin par ordre de l'empereur. On en conclut que le cabinet allemand se désintéresse moins que jamais des affaires d'Orient et qu'il compte bien dire son mot et faire sentir son influence dans le règlement des questions en litige.

Des personnes qui se disent bien renseignées prétendent que la présence à Paris du tsar Ferdinand de Bulgarie se rattache à la tension de plus en plus grande de ce qui se manifeste dans les relations en Turquie avec les Etats chrétiens d'Orient.

New-York, 27.— Depuis quelques jours, on reçoit de Paris, de Berlin et de Vienne des informations très contradictoires au sujet d'un projet de conférence européenne pour régler la question crétoise.

La France aurait pris une initiative dans ce sens et elle chercherait, sans se heurter à de sérieuses difficultés, à rallier la Russie et l'Angleterre à sa conception. Il est à noter qu'il y a quelques semaines on prêtait à l'Italie l'intention de prendre une initiative analogue, mais tout porte à croire que ce sont là des bruits purement fantaisistes, car on ne voit pas comment il serait possible de réunir une conférence européenne pour régler la question crétoise, alors que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se refusent absolument à intervenir pour la solution de ce problème.

Or, la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie ne pourraient se réunir en conférence que s'il y avait des divergences de vues plus ou moins profondes entre les cabinets de Paris, de Rome, de St-Petersbourg et de Londres. Des divergences de vues, il n'y en a pas — sir Edward Grey l'a affirmé formellement à la Chambre des communes. Dans ces conditions, la proposition française dont il a été parlé ces jours-ci ne peut avoir la portée qu'on a voulu lui attribuer.

Il ne s'agirait pas d'une proposition de réunion de conférence européenne, mais d'une simple proposition tendante à faciliter les communications entre les puissances protectrices. La France demanderait uniquement que les ambassadeurs de France, d'Italie et de Russie à Londres, au lieu d'être obligés d'en référer constamment à leurs gouvernements respectifs, fussent pourvus d'instructions suffisamment larges pour pouvoir négocier directement avec le Foreign Office en ce qui concerne la question crétoise. Cela indiquerait simplement le désir des puissances d'agir promptement dans toutes les éventualités qui pourraient se produire.

Société coopérative agricole

DES FROMAGERS DE QUEBEC

L'idée de vendre le fromage d'après la qualité, fait son chemin. Nous avons déjà signalé les heureux résultats de la vente du lait, au Board of Trade, de Montréal.

Voici les résultats de la vente du 26 juin :

Blanc, No. 1, 648 boîtes Hodgson, Bros., 10 7-8 cts.

Blanc, No. 2, 571 boîtes Hodgson Bros., 10 25-32 cts.

Blanc, No. 3, 88 boîtes Hodgson Bros., 10 9-16 cts.

Coloré No. 1, 185 boîtes, Lovell & Christmas, 10 13-16 cts.

Coloré No. 2, 362 boîtes, Lovell & Christmas, 10 11-16 cts.

Coloré, No. 3, 138 boîtes, Lovell & Christmas, 10 1-2.

Total, 1,992 boîtes.

Prix de Brockville, 10 3-4 cts.

Le plus beau fromage pour l'apparence venait de quatre fabrications du comté de Lobbierne, dans le district d'inspection de M. Bibeau.

Le prix obtenu pour la première qualité a dépassé celui de Brockville de 1-8 c.

Une plaisanterie féroce

DEUX FILLETES RESTENT ENFERMEES TROIS JOURS DANS UN WAGON, SANS AUCUN ALIMENT.

New-York, 27.— A l'arrivée à Hoboken d'un train de marchandises du Yorkstown Railroad, on trouvait dans un wagon deux fillettes évanouies.

Quand on leur eut donné les soins que nécessitait leur état, les deux fillettes, Maria, monia et Uncia Difulto, âgées de huit et de dix ans, firent leur récit de leurs aventures.

Les pauvres enfants venaient de Buffalo, après un terrible voyage de trois jours sans vivres d'aucune sorte. Dans les terrains dépendant de la gare du Yorkstown, à Buffalo, les fillettes jouaient avec de jeunes garçons.

Ces derniers avaient résolu de leur jouer un bon tour, et avisant un wagon réfrigérant vide, dirent à leurs petites amies qu'il y avait à l'intérieur un panier de bananes.

Les fillettes, poussées par le désir du fruit défendu, naturel chez les filles d'Ève, pénétrèrent dans la wagon et tout aussitôt se virent emprisonnées.

Leurs camarades de jeu avaient fermé brusquement la porte. Malgré les cris de frayeur, les jeunes garçons les laissèrent dans leur prison roulante pendant assez longtemps, puis revinrent, mais ne réussissant pas à rouvrir les portes. Effrayés alors, ils s'enfuirent.

Quand les parents des deux fillettes signalèrent leur disparition les jeunes garçons, pris de remords, avouèrent leur faute, mais ils ne se souvenaient plus quel était le numéro du wagon ; celui-ci était d'ailleurs parti.

On finit par se rendre compte qu'il avait été expédié avec un train de vingt-cinq wagons vides à la gare du Lackawanna à Hoboken. Un télégramme fut immédiatement envoyé pour qu'on opérât des recherches dans tous les wagons vides qui arrivaient.

C'est ainsi que les deux malheureuses fillettes furent retrouvées après avoir parcouru cinq cents milles en trois jours, sans nourriture.

Les parents ont été avisés que leurs enfants sont retrouvés et leur seront renvoyés sous la garde d'un employé.

Une sanglante tragédie se déroule à Lynn, Mass.

TROIS VOLEURS TUENT UN MANUFACTURIER ET UN POLICEMAN ET S'ENFUENT AVEC \$4,500.— POURSUIVIS, ILS JETENT L'ARGENT VOLE.— UN DES ASSASSINS EST TUE, L'AUTRE SE SUICIDE ET LE TROISIEME EST CAPTURE.

Lynn Mass., 26 juin.— Trois voleurs ont assassiné ce matin M. Thomas H. Landregan, un des propriétaires de la cordonnerie Landregan & Welch, et le policeman James A. Carroll, cet avant-midi, au centre même de cette ville. M. Landregan et son compagnon se rendaient à la cordonnerie. Ils portaient une valise contenant \$4,500, le salaire des employés.

Les assassins se sont emparés de la valise en tirant du revolver sur eux qui s'opposaient à leur fuite, ils se sont dirigés vers les bois de Lynn. Chaudement poursuivis par la police, ils ont abandonné l'argent volé.

Un des voleurs, frappé d'une balle tirée par le policeman Thompson, est tombé mort. Les deux autres se sont réfugiés dans un marécage.

De tous les côtés à la fois, les policiers se sont élançés vers les meurtriers. L'un d'eux, après avoir tiré plusieurs coups de revolver, s'est servi de sa dernière cartouche pour se faire sauter la cervelle. Le troisième a été capturé, un revolver fumant à la main.

Celui qui a été assassiné a été identifié. C'est Abe Apson, un voleur bien connu de New-York, âgé de 25 ans. Celui qui a été arrêté n'a pas voulu faire connaître son nom ou celui de son complice suicidé.

Nouveau chemin de fer

Hallifax, 28.— Le gouvernement local a signé, hier, un contrat avec la Halifax & Eastern Ry Co., pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Halifax à Guysboro, soit 204 milles, avec un embranchement de New Glasgow à Country Harbor. Le prix est de \$12,800 du mille.

Dépêches télégraphiques

Berlin, 27.— La rumeur circule dans les cercles officiels que le Kaiser entend marier sa fille unique, la princesse Victoria Louise de Prusse au fils du roi d'Angleterre, le Prince de Galles.

Lacrosse, Wis., 27.— Avec quinze cents personnes à bord, le steamer "J. S." de la ligne Acme Packet Co., a pris feu sur le Mississippi hier, et a brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison. La présence d'esprit du capitaine Streckfus sauva les passagers. Le navire fut échoué et tout le monde débarqua dans une lie.

Oyster Bay, N. Y., 27.— Théodore Roosevelt, va redescendre dans l'arène politique au moment des élections qui auront lieu dans l'état de New-York, l'automne prochain. Il persiste à être vrai à se reposer à parler politique aux nombreux reporters en quête d'informations, mais on tient de bonne source qu'il fera tous ses efforts pour éviter au républicain la défaite qu'il redoute dans cet état.

Vienne, 26 juin.— L'archiduc Joseph Ferdinand a fait aujourd'hui, en compagnie d'un officier du génie, un ascension sans honnelle.

Ils furent surpris par un ouragan tandis qu'ils étaient en l'air, et le ballon fut par deux fois jeté dans le Danube. La seconde fois, les aéronautes eurent de l'eau jusqu'au cou, et restèrent dans cette position jusqu'à ce que le ballon, suffisamment délesté, put atterrir sur la rive.

Lisbonne, 26 juin.— Le roi Emmanuel a chargé M. Julio Vilheno de former un nouveau cabinet, le ministère progressiste, sous la présidence du sénor Francisco A. da Veiga Belrao ayant donné sa démission le 10 juin.

Les révélations au sujet de récents scandales financiers, qui furent cause de la crise actuelle, continuent.

Plusieurs personnes ont été arrêtées et une autre s'est suicidée.

M. Vilheno ayant décliné la responsabilité de former un cabinet, le roi a chargé de ce soin M. Don Antonio Teixeira de Sousa, ancien ministre des finances.

Londres, 27.— Alors qu'il opérait une envolée en aéroplane aujourd'hui, l'aviateur, capitaine P. S. Cody, est tombé d'une hauteur de 30 mètres et s'est gravement blessé.

Il fut ramassé évanoui sous les débris de sa machine, et on constata que les blessures les plus graves étaient à la tête.

Le capitaine Cody, qui est Américain de naissance a été engagé par le ministère de la guerre anglais, pour renseigner aux officiers du corps aéronautique la manoeuvre des aéroplanes.

Washington, 27.— Le secrétaire de la Marine Meyer a signé aujourd'hui des contrats pour la construction de quatre sous-marins.

L'Electric Boat Company en construira trois et la Lake Torpedo Company un. Les prix de ces sous-marins varient entre 432,000 dollars et 479,000 dollars.

Il est probable que trois de ces navires seront envoyés sur la côte du Pacifique et le quatrième sur la côte de l'Atlantique.

Ogden, Utah, 28.— Un train de l'Oregon Short Line, a été arrêté par des bandits, hier matin, dans la partie nord de la ville. Il y avait cent passagers et ils furent tous dévalisés.

Ottawa, 28.— L. Lalonde et F. Robinson, de Papineauville, ont été condamnés à \$25 et les frais pour avoir vendu du fromage falsifié.

Ottawa, 28.— On affirme que la décision rendue par Mgr Sbarretti, relativement à la construction de collège de Ste-Marie de Monroir, sera maintenue par le Saint-Siège. Le collège restera sous la juridiction épiscopale de St-Hyacinthe au cas où il serait reconstruit à Marleville ou ailleurs.

Chapitre de malheurs

Sorel, 26.— Le noyé qui a été trouvé la semaine dernière vis-à-vis Saint-Joseph de Sorel, et qui avait été enterré à cet endroit parce qu'il n'avait pas été identifié, a été réclamé aujourd'hui par le fils du défunt.

C'est M. Joseph Jérémy Giroux, entrepreneur en maçonnerie, domicilié 463 St-Chambard, à Montréal. Il avait disparu depuis le 6 juin. Ses funérailles auront lieu lundi à 9 heures, à l'église de l'Immaculée Conception.

Mexico, 26.— La catastrophe qui s'est produite mercredi sur la ligne de Manzanillo a été beaucoup plus grave qu'on ne l'a dit, au premier moment. Ce soir, la liste des morts atteint presque le chiffre de 70. D'autre part, dans le nombre des blessés, on assure que 25 enfants, 15 femmes, 8 officiers, 61 soldats et 3 prisonniers sont dans un état désespéré. On assure enfin qu'une centaine de personnes auront à subir l'intervention des chirurgiens.

New-York, 27.— Les tribus chinoises sont de nouveau parties en guerre, et trois célestes ont été tués hier à Chinatown et plus de quarante coups de revolver ont été échangés dans la rue entre les factions ennemies. Sept chinois ont été arrêtés. C'était hier le deux millième anniversaire de la fondation de la société des quatre frères et il y eut banquet dans l'après-midi.

Lacrosse (Wisconsin) 27.— Le va-tout "T-S." de la Acme Packet Company, transportant 1,500 passagers, a prit feu sur le fleuve Mississippi entre Genoa et Victory, la nuit dernière et brûla complètement. Grâce à la prompt action du capitaine, tout le monde fut sauvé.

Le bateau prit feu à deux milles en amont de Victory (Wisconsin), en face du coude du Mississippi à Bad Axe. A la première nouvelle le capitaine Streckfus donna l'ordre de marcher à toute vitesse et dirigea le bâtiment vers le de Bad Axe qui se trouva au milieu du feu et heureusement à peu de distance du banc. Avant que l'alarme générale fut donnée, le vapeur touchait le fond et s'enfonçait dans le sable. Quelques minutes après tous les passagers étaient à terre, sains et saufs.

L'équipage tout entier montra des qualités particulières d'énergie et de sang-froid, car malgré la panique qui suivit l'échouement, une seule personne fut légèrement blessée.

Quelques minutes après l'abandon définitif du bâtiment, celui-ci n'était plus qu'une gerbe de flammes et tout fut brûlé jusqu'au ras de l'eau.

Les passagers ont débarqué sur une île de 500 pieds de long sur 300 de large. Quelques rares chaloupes venues de Victory et d'autres points transportèrent lentement les échoués sur la rive du fleuve.

Paris, 27.— On écrit de San Remo, que sur la route communale qui conduit au village de Pozzano, on a trouvé le cadavre d'une jeune femme de 20 ans, Melle Severina Maffei.

La malheureuse avait eu la tête tranchée. Son corps avait été traîné sur les bords de la route et caché parmi les broussailles. On y a relevé la trace de plus de dix-sept coups de couteau et de balles de revolver.

La police a arrêté François Magré un jeune homme âgé de vingt-trois ans, qui était le fiancé de la victime.

Convention annuelle

DE MISSIONNAIRES AGRICOLES

La 14ème Convention annuelle des Missionnaires Agricoles sera tenue les 13 et 14 juillet prochain au séminaire de Chicoutimi.

En voici le programme :

I— Ouverture de la Convention par M. le chanoine J.-P. Bélanger, président.

II— M. l'abbé F.-V. Charest, secrétaire : "Compte rendu de la dernière convention" et "Rapport annuel".

III— Visite de la ferme du Séminaire.

7 h. P.M.— I— Discours des honorables ministres et d'autres personnalités distinguées.

II— M. J.-C. Chapais : "Reminiscences et revendications".

Jeudi, 14 juillet— 9 h. A.M.— Séance privée des Missionnaires Agricoles.

10 h. A.M.— I— M. J.-H. Grisdale : "Importance des cultures sarclées".

II— M. W. Grignon, M.D. : "Eleveage du cheval".

2 h. P.M.— I— M. D. Leclair : "Un recueil de conseils sur l'industrie laitière".

II— Rév. Frère Marie Ligori : "L'Union Expérimentale de Québec".

7 h. P.M.— I— M. G. Reynaud : "L'arboriculture fruitière".

II— M. O.-E. Dalre : "L'enseignement agricole : 1o à l'école primaire ; 2o à domicile ; 3o à nos écoles d'agriculture".

III— Questions aux conférenciers.

IV— Clôture de la convention.

Par ordre du comité de régie,

F. Venant Charest, Ptre, Secrétaire.

Sherbrooke, 20 juin 1910.

Saint-Frédéric de Beauce en liesse

TOUTE LA PAROISSE CELEBRE AVEC ECLAT L'ELEVATION AU SACERDOCE D'UN DE SES ENFANTS, M. L'ABBE PHILIPPE NADEAU

St-Frédéric de Beauce, 28.— Les fêtes de dimanche dernier à St-Frédéric de Beauce resteront longtemps gravées dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins. Toute la paroisse était en liesse et jamais nous avons été témoins d'une célébration aussi grandiose. Il s'agissait de l'ordination sacerdotale d'un enfant de cette paroisse, M. l'abbé Philippe Nadeau et cette cérémonie religieuse a donné cours à un spectacle imposant et inoubliable.

S. G. Mgr Bégin présidait la cérémonie.

Pour se rendre à l'église il y eut procession du clergé depuis le presbytère. La fanfare de l'Enfant-Jésus de Beauce faisait partie du défilé et a beaucoup ajouté à l'éclat de la fête par ses délicieuses harmonies.

L'église était remplie jusqu'au seuil. Toute la paroisse était sur pied et avait tenu à assister à la consécration à Dieu de celui qu'ils ont connu et aimé dès son enfance.

M. l'abbé Célestin Lemieux directeur des ecclésiastiques du Collège de Lévis assistait Mgr l'Archevêque comme archi-prêtre et MM. les abbés Vital Dodier, curé de St-Malo d'Anklam et Jules Rémillard, vicaire de Beauport agissaient comme diacres d'honneur.

Le diacre et sous-diacre d'office étaient les abbés Grondin et Caron du Collège de Lévis.

M. l'abbé Hallé directeur des élèves de l'institution ci-haut mentionnée prononça un éloquent sermon de circonstance.

Parmi les autres membres du clergé présent on remarquait les abbés Michaud, Hébert, Chabot et Eug. Laflamme de l'archevêché.

Après la cérémonie il y eut encore procession de l'Eglise au Presbytère, où eut lieu un grand dîner.

Dans la soirée, les vèpres ont été chantées par le nouveau prêtre et après, il y eut un magnifique concert donné par la fanfare de l'Enfant-Jésus de Beauce et un joli feu d'artifice.

Hier matin, le nouveau prêtre, l'abbé Nadeau chanta sa première messe qui fut une grande messe.

Presque tous les membres du clergé qui assistaient à l'ordination étaient aussi présents à cette cérémonie qui fut également très imposante et mit fin à ce beau spectacle dont tous les paroissiens ont emporté un si beau et si impressionnant souvenir.

SOUVERAINS OU MARIONNETTES ?

Voici un petit fait qui s'est passé dans la 6e circonscription de Marseille, où M. Bouisson, candidat du "bloc," a été élu à une sollicitation de voix de majorité.

Quelques jours après l'élection, un de nos amis, membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, fait sa tournée habituelle parmi les familles pauvres confiées à ses soins.

Un des malheureux qu'il visita, vieux brave homme, peu éclairé, accueillit le visiteur d'un air particulièrement joyeux.

— Eh bien ! j'ai voté pour votre candidat !

— Quel candidat ? riposte notre ami stupéfait.

On sait, en effet, que la Société de Saint-Vincent de Paul fida à l'esprit purement évangélique de sa fondation, s'interdit toute propagande politique, et prodigue d'ailleurs des secours à des centaines notables, dont l'antidémocratie militante n'est aucunement gênée par ces bienfaits.

— Quel candidat ? répète le bonhomme, mais celui qui était sur le papier, vous savez ? le papier que vous m'avez fait envoyer.

Notre ami réclame des explications. On les lui donna. Il apprend que, le matin du 8 mai, un enfant demeuré anonyme, a apporté un bulletin au nom du citoyen Bouisson, bulletin contenu dans une enveloppe portant ces mots : "De la part de M. X..." (le nom du membre visiteur).

Tout joyeux de donner une preuve de reconnaissance, le malheureux s'est écrié, sans autre réflexion,

Ce fait est-il isolé ? Nous serions naïfs de le croire. Nous supposons plutôt qu'il fait partie d'un ensemble. Et voilà comment on conserve une circonscription qui "doit être perdue."

De reste, pendant que notre pauvre vieux "pour faire plaisir" à son visiteur ecclésiastique, allié dans l'urne un bulletin au nom d'un candidat persécuteur, d'autres visiteurs de la même Sainte-Marguerite, alliant au scrutin sous la surveillance de ces gardes-couronne du "bloc," et ce bataillon sacré décida à la victoire.

Victoire déditive, d'ailleurs, puis à que, au moment où nous écrivions ces lignes, nous apprenons que le député M. Bourély, concitoyen à la validation.

M. Bouisson sera validé, oui, la validité des invalides.

Notre époque a vu, dit-on, des rois fanchos. Peut-être, mais pas beaucoup. Ce qui est exact, c'est que, à l'heure de ce souverain, le souverain se laisse aisément transformer en marionnette.

Mais il paraît qu'en fait de pression électorale, la France a encore de quoi s'humilier. Elle ne détient pas le record.

Quelle somnambule extra-lucide, par exemple, pourrait nous expliquer pourquoi, en Espagne, les électeurs envoient toujours à la Chambre un forte majorité en faveur du ministère, quelle que soit la nuance de ce lui-ci ? (et elle change tous les deux ou trois ans).

Est-ce l'opinion des électeurs espagnols qui fluctue ? Ou bien est-ce la discipline des fonctionnaires qui est simplement admirable ?

En Hongrie, les choses se passent moins pacifiquement. Il y a des marionnettes réalisateur.

Les fonctionnaires, là-bas, ne suffisent pas pour flatter et acclamer les Magyars par les Slavones, ou par les autres races de Transylvanie. Aussi envoient-ils la troupe et les élections prennent-elles les proportions d'opérations stratégiques.

Et l'on emploie les mêmes manoeuvres qu'à la guerre. Par exemple, à tous les points sur les routes, on dresse aux bureaux de vote lorsqu'on soupçonne les électeurs de la région d'être peu enthousiastes à l'égard de candidats du gouvernement.

Puis ce sont des charges de cavalerie, des batailles rangées, des opérations de localités, des arrestations en masse d'éjournalistes d'opposition. Après quoi on lance dans tout l'uni-vers, par l'intermédiaire d'agences juives, des dépêches ainsi conçues : "Les Roumains terrorisent le pays."

Où, brigadier, vous avez raison comme les électeurs modérés, et France, "terrorisent" ceux de M. Briand.

Tout cela prouve que le suffrage universel n'est pas encore un ustensile universellement perfectionné.

Qui sait ce que dirait un pays à ce moment où on le consulte, il était vraiment "libre" ? Mais voilà !

Liberté électorale est un mythe. On peut même dire qu'elle n'existe plus pour les plus intelligents et les plus indépendants des conservateurs et des libéraux. Ne sont-ils pas "forcés", en bien des cas, de voter pour de galliards ondoyeurs et suspects, dont le programme contient force sottises uniquement pour faire échouer tout succès notoire, dont l'élection serait un malheur évident ?

Du moins, avec la proportionnelle les braves gens auront plus de chance de voter pour des gens de leur bord, ce qui, en certains dépayés, méments mal partagés jusqu'ici, les changera heureusement de leur habitude.

DIEGO.

A Saint-Gabriel de La Durantaye

M. L'ABBE LEON LAROCHELLE NOMME CURE DE CETTE NOUVELLE PAROISSE

Une nouvelle paroisse vient d'être fondée dans le comté de Bellechasse sous le nom de St-Gabriel de La Durantaye.

Cette paroisse se compose du démembré des paroisses de St-Michel, St-Raphaël et de St-Charles.

M. l'abbé Léon Larochelle, depuis plusieurs années professeur au Séminaire de Québec, sera le premier curé de la nouvelle paroisse.

Il a été nommé samedi par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Mgr Bégin a de plus nommé M. l'abbé Eug. Castonguay, ci-devant vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, de Beauce, curé à St-Damase.

Mort du capt. Dupéré

A RIMOUSKI

Rimouski, 26.— Le capitaine Ernest Dupéré est mort samedi à Rimouski, à l'âge de 26 ans.

M. Dupéré faisait partie du 89e régiment actuellement campé à Rimouski, et était considéré comme l'un des meilleurs officiers du régiment.

Voulant revoir ses contrées d'armes, il s'était rendu à Rimouski mais sa grande faiblesse l'empêcha de se rendre au camp et samedi matin à onze heures il expira.

Le lieutenant-colonel Chauveau commandant du 89e régiment, donna immédiatement des ordres et le soir même le régiment reconduisit le corps à la gare. Une foule énorme s'était rendue sur les lieux pour voir et imposer cortège.

Mardi prochain le régiment assistera à Ste-Flavie aux funérailles du capitaine Dupéré, pour rendre ainsi un dernier hommage à leur camarade défunt.

Faillites

M. Siméon Blodreau, marchand de St-Romuald, a déposé son bilan, hier, à la demande de MM. Greenhields, Sons, Lt.

A la demande de MM. Joseph & Sons, MM. Dion & Co, ont fait cession de leurs biens. Actif, \$2,500, et passif, \$3,500.

MM. Lafavre et Taschereau ont été nommés gardiens provisoires.

Mort de M. Pierre Fradette

ANCIEN DEPUTE DE BELLE-CHASSE

Un humble citoyen, qui a cependant eu son heure de notoriété publique dans le monde politique, vient de disparaître en la personne de M. Pierre Fradette, ancien député de Bellechasse à la Législature, décédé, hier, en cette ville, à l'âge de 70 ans.

Il fut élu dans le comté de Bellechasse, le 7 juillet 1875, contre deux adversaires M. O. Pelletier et M. Chabot, par une majorité de 252 voix. Mais à l'élection suivante, qui eut lieu le 1er mars 1878, il fut défait par M. P. Boutin qui obtint une majorité de 231 voix.

M. Fradette était un ardent conservateur.

Il laisse une femme, née Louise Lachance, qu'il épousa en 1856, et plusieurs enfants.

308 milles en canot

Roberval, 28.— MM. E. Robertson, W. Cleary, N. Simpson et S. Skeen, de Pte-Bleue ont fait le voyage en canot de la Pte-Bleue au Lac Miamiasmi en cinq jours pour aller conduire des touristes, et ces mêmes MM. sont descendus du Lac Miamiasmi à Pte-Bleue en trois jours et demi. C'est un des plus rapides voyages pour une distance de 308 milles.

Victime du tétanos

Sherbrooke, Qué., 28.— George Barnsley, de Ganby, âgé de six ans, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, souffrant du tétanos. L'enfant s'est ouvert un clou dans le pied et sa blessure paraissait guérie, mais le tétanos s'est développé et maintenant on considère sa condition très critique.

MORT SUBITE

M. Gaspard Germain, restaurateur, rue St-Vallier, est mort subitement, hier soir, à sa résidence privée, des suites d'une indigestion.

Le défunt était le fils de feu M. Robert Germain, de St-Roch, et il était très bien connu en cette ville.

Nos sincères sympathies à la famille.

Envolée extraordinaire

PAR L'AVIATEUR HAMILTON PENDANT UNE NUIT SOMBRE

New-York, 28.— Chas. K. Hamilton est revenu à New-York, venant de Nashville, où il a donné une série d'exhibitions sous les auspices du Board of Trade, de l'endroit.

Hamilton a voyagé de nuit pendant vingt minutes à une altitude de six cents pieds.

Au cours de cette envolée extraordinaire, le moteur de son biplan a fait explosion et la machine a plongé. Hamilton a manoeuvré de façon à atterrir sans danger.

Son aéroplane est fort avarié, mais l'aviateur déclare qu'il a le secret de la navigation aérienne la nuit, et qu'il est prêt à entreprendre la course de New-York-Chicago, en voyageant de nuit et de jour.

Trois erreurs au moins sur le pôle

Le commandant Peary vient, dans une conférence faite à Londres, de corriger trois erreurs qui ont cours dans le public sur les régions polaires.

Il affirme en premier lieu, qu'il est très facile de se défendre contre les rigueurs de la température. D'après lui, si les explorateurs revêtaient toujours les costumes en peau dont font usage les Esquimaux, ils ne souffriraient pas plus du froid que les habitants de Londres, ou de New York, par une journée froide d'hiver.

On se trompe également en s'imaginant que d'octobre à février, les régions polaires sont plongées dans une obscurité profonde. Sans doute, le soleil n'apparaît-il pas dard radir le soleil n'apparaît-il jamais durant ces quatre mois, mais le pays est éclairé par la lumière de la lune, qui donne une clarté égale à celle d'une nuit lumineuse ordinaire de nos climats. Mais quand un orage éclaire pendant cette période, les ténébreux sont si épaisses que, métaphoriquement parlant, on pourrait les remuer à la pelle.

Enfin, il est impropre de parler du silence qui règne dans ces régions désolées. Le silence n'existe pas. Si on campe près de la côte, le silence est rompu par le craquement incessant de la glace ; si c'est à l'intérieur, par le sifflement du vent des vallées.

Ainsi raconte Peary qui assume y être allé voir.

Les quatre-vingts ans d'un empereur

L'empereur François-Joseph achèvera le 18 août prochain, sa quatre-vingtième année.

On sait de quelle respectueuse affection la personne du monarque est entourée par ses sujets. Leur loyalisme eût été heureux de se manifester, en cette occasion, comme en tant de circonstances antérieures.

Mais le cabinet de l'empereur, se conformant à la volonté de son souverain, a publié une circulation aux termes de laquelle aucune députation, quelle qu'elle soit, aucune adresse même ne sera reçue.

Bien que François-Joseph continue à se porter à merveille, les médecins prescrivent, en effet, de ménager le plus possible son repos, et l'Autriche-Hongrie célèbrera le 18 août, avec joie, mais en silence, la longue carrière de son monarque aimé et vénéré.

Un pilote voit la mort de près

M. Arthur Paquet, pilote, de St-Jean, Ile d'Orléans, l'a échappé belle dimanche soir.

M. Paquet partit pour faire une promenade sur le fleuve dans son embarcation, lorsque à quelque distance du quai de St-Jean l'embarcation chavira et son occupant fut précipité dans l'eau. Plusieurs personnes qui avaient été témoins du départ de M. Paquet, virent aussi l'accident et en peu de temps une foule assez considérable était rendue sur le quai, près duquel se trouvait un yacht à l'ancre.

Trois hommes, MM. Xavier Gosselin, Boucher, Chs. Langlois Jr, et R. Lachance, embarquèrent dans le yacht et se portèrent au secours de M. Paquet et ce porteur le courant entraînant avec son bateau renversé.

Cependant après beaucoup d'efforts le naufragé et M. Paquet fut ramené sauf et sain au quai après avoir vu la mort de bien près.

Morte à Détroit

Nous apprions avec regret la mort de madame Pierre Lafrance, né Domithilde de d'Avoine, arrivée suitement à Détroit, Michigan, diman-che dernier.

La défunte était québécoise et elle était en visite chez des parents lors de la mort l'a frappée. Elle a subi un combat à une angora.

Son gendre, M. Louis Robitaille, restaurateur à la Basse-Ville, a fait transporter le corps à Québec où il est arrivé hier après-midi.

Nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

Tabac à fumer

PRAIRIE

Doux et Agréable au Gout

LES HOMMES SOUS-MARINS

La vie périlleuse des scaphandriers

Le sauvetage du "Pluviose" vient de mettre en relief l'héroïsme de ces braves matelots et scaphandriers qui pendant quatre semaines, à Calais, nous offrirent l'étonnant spectacle d'une lutte acharnée contre la mer afin de lui arracher ses victimes.

Métier rude et périlleux que celui de scaphandrier... Ne l'exerce pas qui veut. Il y faut des aptitudes physiques et de sang-froid, toutes choses peu communément réunies chez un même individu.

Lorsque le scaphandrier, casqué comme un légionnaire romain, alourdi par ses semelles de plomb, descend dans les profondeurs de la mer, il ne sait jamais s'il remontera vivant à la surface. La congestion, l'asphyxie, la rupture d'une artère provoquée par la pression de l'eau, enfin la lutte contre les céteacs de toutes sortes sont autant de dangers qui le guettent constamment.

Qu'on ne suppose pas que lucrative soit la profession ! Elle donne à peine de quoi vivre à celui qui l'exerce. Mais celui-là l'aime passionnément. Il a conscience de son rôle de sauvetage. Il sait que l'esprit de dévouement doit être la vertu dominante du scaphandrier. Aussi, ne craint-il pas d'en abuser. Des exemples nombreux sont là pour attester que cette intéressante corporation de travailleurs a son martyrologe et ses héros, trop souvent obscurs.

encore, au pied de l'escalier des premières, une jeune femme à genoux, serrant dans ses bras raidis deux mignons enfants, la tête renversée en arrière....

Le bon Pittorino ajouta, tout en aspirant la fumée de son "brûle-gueule" :

"Je suis habitué aux fortes émotions...mais, ce jour-là, j'ai pleuré, oui, pleuré à pleines larmes, comme si cette femme et ces pauvres petits avaient été les miens..."

Le spectacle d'une plongée de scaphandriers a quelque chose à la fois de mystérieux et d'impressionnant. Cet homme, dans son accoutrement fantastique, avec son énorme tête de scarabée ronde et luisante garnie de verres épais, d'où s'élançait une longue antenne en caoutchouc destinée à lui assurer la respiration, cet homme, disons-nous, a l'air d'appartenir à un autre monde que le nôtre. N'est-il pas, en effet, l'habitant des régions sous-marines, l'explorateur des contrées mystérieuses où les anciens situaient le palais de Neptune ?...

Lentement, on le voit s'enfoncer dans l'eau... Un léger clapotis... et le voile disparu tout à fait, cependant que fonctionne sur un bateau la pompe à air.

Combien de temps dure la plongée ? Cela dépend de la profondeur à laquelle se trouve le scaphandrier. A quinze mètres, celui-ci peut travailler commodément, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas de forts courants. A une profondeur de vingt-cinq mètres, la pression qui pèse sur ses épaules s'élève déjà à trois atmosphères. Alors, l'homme commence à éprouver un violent mal de tête, des bourdonnements dans les oreilles. La congestion le guette sournoisement.

Dans ce cas, il ne doit pas hésiter un instant à se faire remonter à la surface.

Certains scaphandriers, cependant, sont descendus jusqu'à cinquante mètres sans ressentir le moindre malaise. Mais leur séjour dans l'eau n'a pu aller au-delà de trois minutes.

L'exercice de cette profession exige, cela va sans dire, de la part de ceux qui s'y livrent, un organisme solide. Ce sont tous des hommes robustes, ayant la poitrine largement développée, la vue nette. Les scaphandriers travaillent généralement par groupes de deux ou trois. Il importe qu'ils vivent en bonne intelligence et qu'ils aient en eux une entière, une mutuelle confiance. Qui ne se rappelle le fameux épisode d'un des romans de Jules Verne, où l'on voit deux scaphandriers se livrer un combat féroce au fond de l'océan ?...

Mais ce sont là des fictions de romancier... Les scaphandriers sont de braves gens, honnêtes, courageux, toujours prêts à se dévouer. Ils viennent d'en donner une nouvelle et éloquente preuve dans les travaux de relevage du "Pluviose".

Certains familles, dans les villes maritimes, mettent une sorte d'orgueil à se transmettre de père en fils le casque du scaphandrier. Ce sont de véritables dynasties ouvrières, fières de leurs quartiers de travail, jalouses de leurs prérogatives professionnelles.

A Marseille, la famille Pittorino est de celles-là. Tous les Pittorino sont scaphandriers. Et comme cette famille se subdivise en plusieurs branches, il se trouve que chacune d'elles a pour chef un homme sous-marin. Les Pittorino ont assisté à bien des drames maritimes. Leur habileté professionnelle est connue sur tout le littoral méditerranéen, jusqu'en Sicile. Chaque fois qu'un naufrage se produit sur la côte provençale, on fait aussitôt appel à leur dévouement.

Il nous souvient, rapporte un chroniqueur du "Gaulois", voici quelques années, peu après l'épouvantable catastrophe du "Liban", d'avoir eu une conversation avec l'un des Pittorino. Le brave scaphandrier avait, pour le moins, fait une cinquantaine de plongées pour remonter les cadavres entassés dans les flancs du navire... De tout cela il avait gardé un souvenir terrifiant.

— Oh ! ce spectacle affreux ! fit-il, comme s'il revivait ces instants tragiques ; tous ces cadavres amoncelés sur le rouf, dans les entre-ponts, la salle à manger... Je marchais littéralement sur des formes humaines... Je vois

encore, au pied de l'escalier des premières, une jeune femme à genoux, serrant dans ses bras raidis deux mignons enfants, la tête renversée en arrière....

Le bon Pittorino ajouta, tout en aspirant la fumée de son "brûle-gueule" :

"Je suis habitué aux fortes émotions...mais, ce jour-là, j'ai pleuré, oui, pleuré à pleines larmes, comme si cette femme et ces pauvres petits avaient été les miens..."

Le défunt était une figure bien connue à Montréal et aussi dans les comtés de Laprairie et Napierville dont il fut à deux reprises, le représentant. Il était né en février 1844.

Un autre digne compatriote vient de disparaître dans la personne de M. Martin Vallières, décédé, hier, à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, à l'âge de 85 ans. Le défunt était le père de l'ex-échevin Vallières et de M. A. J. Vallières, marchand, de la rue Sainte-Catherine-Est.

— On annonce de St-Félix de Valois, la mort du Dr Henri Ducharme, qui a succombé à la consommation pulmonaire, à l'âge de cinquante ans.

M. Lamy n'était souffrant que depuis samedi, pour ainsi dire. Avant ce moment il se sentait quelque peu indisposé ; mais son état n'avait rien d'inquiétant.

Le défunt bien que tout jeune encore était une personnalité marquante dans le monde financier de Montréal. C'était le fondateur du grand magasin départemental qui porte son nom.

M. Lamy laisse aussi deux frères qui étaient ses associés, MM. Ephrem et Alphonse Lamy et deux autres, Herménégilde et Auguste qui habitent la campagne.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Montréal à l'église Saint-Louis de France.

Le défunt était l'époux de Dame Alma Fecteau, qui lui survit avec six enfants ; il était aussi bien connu à Québec où il comptait plusieurs parents entr'autres Dames Veuve Nap. Déry, sa belle-mère, et ses oncles MM. François et Pierre Grenier.

Mortalité

MORT SUBITE DE F.-X. PARADIS, ANCIEN DEPUTE DE LAPRAIRIE-NAPIERVILLE. — MORT DE ARSENE LAMY

Montréal, 28.—M. François-Xavier Paradis, âgé de 66 ans, un ex-député conservateur pour le comté de Laprairie-Napierville, durant l'époque difficile dite "rielle", est mort subitement, hier après-midi, dans la rue Picard.

M. Paradis, depuis la mort de son épouse, il y a quelques années, demeurait avec son fils, restaurateur, au No. 604 rue Notre-Dame, Maisonnette. Il s'occupait de transactions immobilières. Or, hier midi, il partit de chez lui pour aller visiter quelques propriétés. Arrivé vis-à-vis du No 22 de la rue Picard, il s'effaissa. Les gens, qui étaient sur les lieux, s'empressèrent autour du vieillard, mais ne purent le ranimer.

Le défunt était une figure bien connue à Montréal et aussi dans les comtés de Laprairie et Napierville dont il fut à deux reprises, le représentant. Il était né en février 1844.

Un autre digne compatriote vient de disparaître dans la personne de M. Martin Vallières, décédé, hier, à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, à l'âge de 85 ans. Le défunt était le père de l'ex-échevin Vallières et de M. A. J. Vallières, marchand, de la rue Sainte-Catherine-Est.

— On annonce de St-Félix de Valois, la mort du Dr Henri Ducharme, qui a succombé à la consommation pulmonaire, à l'âge de cinquante ans.

MORT DE M. ARSENE LAMY

— Nous apprenons aussi avec chagrin la mort quasi subite de M. Arsène Lamy, président de la compagnie Arsène Lamy, décédé lundi matin, après une très courte maladie, à sa villa de Saint-Léonard de Port Maurice.

M. Lamy n'était souffrant que depuis samedi, pour ainsi dire. Avant ce moment il se sentait quelque peu indisposé ; mais son état n'avait rien d'inquiétant.

Le défunt bien que tout jeune encore était une personnalité marquante dans le monde financier de Montréal. C'était le fondateur du grand magasin départemental qui porte son nom.

M. Lamy laisse aussi deux frères qui étaient ses associés, MM. Ephrem et Alphonse Lamy et deux autres, Herménégilde et Auguste qui habitent la campagne.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Montréal à l'église Saint-Louis de France.

Le défunt était l'époux de Dame Alma Fecteau, qui lui survit avec six enfants ; il était aussi bien connu à Québec où il comptait plusieurs parents entr'autres Dames Veuve Nap. Déry, sa belle-mère, et ses oncles MM. François et Pierre Grenier.

L'ingéniosité de l'amour

— Qui dira les rusés que peut inventer un amoureux pour communiquer avec sa belle ! Toutes les découvertes peuvent lui être utiles et il sait les employer à propos.

James Connolly, âgé de vingt et un ans, fut diplômé de l'académie militaire de Clason Point, il y a un an. Il était épris d'Annabel Rooney, charmante jeune fille de dix-neuf ans, qui habite Washington avenue, dans le Bronx.

Déjà à épouser celle qu'il aimait Connolly était allé demander sa main au père de la jeune fille, qui le renvoya après lui avoir ri au nez, le traitant comme un enfant. Dès lors, il ne fut plus possible à James Connolly de voir sa belle.

Mais le jeune homme ne se tint pas pour battu. "Si je ne puis, se dit-il, voir ma bien-aimée du moins lui parlerai-je." Et il lui parla.

Ayant acquis au cours de ses études des notions assez étendues sur la télégraphie sans fil, James Connolly les avait enseignées à Annabel Rooney et lorsqu'ils furent forcés de se séparer, par la volonté paternelle, James installa un appareil Marconi sur le toit de la maison, et arrangea les choses de telle façon qu'il lui était facile de communiquer avec la jeune fille.

Les parents d'Annabel Rooney étaient pourtant étonnés d'entendre souvent des bruits étranges dont ils ne devinaient pas la nature ; l'appareil de chauffage installé dans la maison fut inspecté à fond rien n'étant détraqué, et malgré toutes les recherches, une sorte de ronflement mystérieux continuait de se faire entendre parfois.

On finit par croire que la maison était hantée et peut-être les pa-

UNE APPLICATION INATTENDUE DE LA TELEGRAPHIE SANS FIL

New-York, 28.—Qui dira les rusés que peut inventer un amoureux pour communiquer avec sa belle ! Toutes les découvertes peuvent lui être utiles et il sait les employer à propos.

rents de la jeune fille auraient-ils démenagé. Celle-ci partit la première, sans les prévenir, et James Connolly s'enfuit avec elle. Dès lors on n'entendit plus les bruits étranges, le ronflement mystérieux. Quelque jours plus tard, les jeunes gens étaient mariés ; ils sont revenus chez les parents de la jeune fille et ont obtenu le pardon de leur escapade.

Exécution au Caire

DE L'ASSASSIN DU PREMIER MINISTRE EGYPTIEN

Caire, Egypte, 28.—Ibrahim Wardani, l'assassin de Boutros Pascha Ghali, premier ministre égyptien et ministre des affaires étrangères, a été pendu aujourd'hui.

Wardani était un étudiant égyptien et un membre du parti nationaliste. C'est le 2 février dernier qu'il tua le premier ministre au moment où celui-ci sortait du ministère des affaires étrangères.

Au cours du procès, Wardani a déclaré qu'il avait tué le premier ministre pour venger divers actes du gouvernement que le parti nationaliste attribuait personnellement au chef du cabinet.

Incendie à Hawkesbury

Hawkesbury, Ont., 29.—Un incendie s'est déclaré dans les cours des scieries de la "Hawkesbury Company", hier soir, vers cinq heures et demie, et a fallu consumer tout l'établissement de cette compagnie. Le village a aussi couru un grand danger, car le vent violent qui faisait rage.

Le feu s'est déclaré dans des rognures de bois ("slabs") sèches ; il a dû être allumé par l'étincelle d'une locomotive.

Il y a aussi 1,900 cordes de bois dans les cours de la compagnie, actuellement. Si les pompiers d'Hawkesbury et des environs n'avaient réussi, par leurs vaillants efforts, à mettre le feu sous contrôle, on peut donc se figurer le malheur qui serait arrivé.

L'incendie a détruit plusieurs hangars avoisinants, ainsi que le pâtinoir qui était située à côté du théâtre de l'incendie. C'est une perte sèche de deux mille dollars, car le pâtinoir n'était pas assuré.

Incendie à Berlin

Berlin, 29.—Le fameux dirigeable "Deutschland" du comte Zeppelin, est détruit.

Avec 33 personnes à bord, le dirigeable a été assailli par une violente tempête et après une bataille acharnée contre les éléments, le navire aérien fut vaincu et il alla s'écraser sur la forêt de Teutoburger, où les passagers purent se sauver à l'aide d'échelles de corde.

Le ballon est en pièces.

Incendie à Paterson

Paterson, N. Y., 28.—Un incendie éclaté, ce matin, de bonne heure, dans le quartier commercial de Paterson et y a causé des dégâts matériels pour une valeur d'un demi million. Il n'y a pas eu de pertes de vie. Toutefois quatre pompiers ont failli se faire écraser sous un mur. C'est dans un magasin de meubles que le feu a pris naissance un peu après minuit. Vers trois heures, tout danger était conjuré. L'édifice destructeur avait rasé tout un pâté de maisons compris entre les rues Morin et la rue du Marché.

Incendie à Fort William

Fort William, 30.—Des feux de forêt font rage aux environs de la ville qui est menacée.

Une fumée noire enveloppe la ville au point que l'on doit allumer les verrières des rues en plein jour.

Montréal, 30.—Wilfrid Boucher, âgé de 30 ans, laitier de St-Laurent, a été tué hier à la suite d'une collision entre sa voiture et une locomotive du C. P. R. Son compagnon, Armand Labelle, âgé de 11 ans, fut grièvement blessé.

— Henri Robillard, âgé de 17 ans, ouvrier plombier, est mort, hier, asphyxié, alors qu'il était occupé à réparer une fuite de gaz dans une cave, avenue Maisonnette.

— On a repêché, hier après-midi, le cadavre d'un inconnu au qual du C. P. R.

— Cinq maisons ont été détruites, hier soir, rue Drolet. On estime les pertes à six mille dollars et la cause de l'incendie qui a originé dans un hangar, est inconnue, mais il a été alimenté par l'explosion d'un stock important de pièces pyrotechniques renfermées dans un hangar voisin de celui où le feu a originé.

LE TRAFIC DES PLACES DE JUGES

L'affaire Prud'homme-Chevrier

LE JUGE NIE, MAIS SON FRERE AFFIRME ET OFFRE DE PROUVER SON AFFIRMATION

Winnipeg, 28.—La poursuite de \$25,000 intentée par M. Horace Chevrier contre le Procureur Général du Manitoba, l'hon. Collin Campbell, pour libelle diffamatoire, suscite beaucoup d'intérêt ici.

La déclaration faite par l'honorable Campbell, et dont se plaint M. Chevrier, a été faite au cours de la convention conservatrice à Winnipeg Sud. Elle est comme suit : "Horace Chevrier, un libéral, qui s'est sauvé de St-Boniface dans le but de s'assurer un siège dans un autre comté, a offert de vendre une nomination de juge. Le prix de vente de la position aurait été consacré à défrayer les dépenses du parti dans les élections à venir."

Intervenu par un représentant de la Tribune de Winnipeg, M. Campbell a déclaré que d'après ses renseignements, le juge qui est visé dans la déclaration de M. Chevrier, est le juge Prud'homme, et que ce dernier vient de faire une déclaration à la "Tribune" comme suit : "En ce qui me concerne, je ne connais absolument rien de l'affaire dont parle l'hon. M. Campbell.

"Je me souviens parfaitement que lorsqu'il y a eu une vacance à la Cour du Banc du Roi, j'ai fait une tentative en vue de l'obtenir à titre de promotion à laquelle je croyais avoir droit. M. Horace Chevrier, qui est l'un de mes amis personnels, m'a accordé alors son influence. Je lui en ai été reconnaissant depuis ce moment.

"En ce qui me concerne, j'ai ajouté le juge Prud'homme, ni M. Chevrier ni aucun autre, ne m'ont fait des propositions, dans le sens dont parle M. Campbell. Conséquemment, je ne suis pas l'homme dont il est question dans cette affaire. J'ajouterais que jamais M. Chevrier ni aucun autre ne m'ont fait des propositions d'un caractère malhonnête et dans le cas où la chose aurait été faite, j'aurais repoussé ces propositions avec indignation.

"Lorsque M. Chevrier a mis en jeu son influence en ma faveur, il l'a fait de son plein gré, dans un esprit de

Assurance sur la vie au Canada

Pris du "Herald Sherbrooke Record" 11 juin 1910

Le rapport préliminaire sur les assurances, pour 1909, vient d'être publié par le gouvernement fédéral. Comparant les affaires faites par les principales compagnies avec celles de 1908, extrait publié l'an dernier, le tableau est comme suit :

Noms des compagnies :	Nouvelles assurances payées pour	Augmentation des assurances en force	Commencement des affaires
Great West	\$9,564,000	\$6,110,000	1892
Sun	8,970,000	4,625,000	1871
Matual	7,741,000	4,302,000	1870
Canada	6,650,900	2,161,000	1849
Manufacturers	5,274,000	2,496,000	1837
Confédération	4,670,000	1,926,000	1871
North American	3,679,000	1,328,000	1831

M. Alfred Doyer est l'agent général de la Great West Life Ass. Co. pour le district de Montmagny.

Assurance sur la vie au Canada

Le rapport préliminaire sur les assurances, pour 1909, vient d'être publié par le gouvernement fédéral. Comparant les affaires faites par les principales compagnies avec celles de 1908, extrait publié l'an dernier, le tableau est comme suit :

Noms des compagnies :	Nouvelles assurances payées pour	Augmentation des assurances en force	Commencement des affaires
Great West	\$9,564,000	\$6,110,000	1892
Sun	8,970,000	4,625,000	1871
Matual	7,741,000	4,302,000	1870
Canada	6,650,900	2,161,000	1849
Manufacturers	5,274,000	2,496,000	1837
Confédération	4,670,000	1,926,000	1871
North American	3,679,000	1,328,000	1831

M. Alfred Doyer est l'agent général de la Great West Life Ass. Co. pour le district de Montmagny.

LE TRAFIC DES PLACES DE JUGES

L'affaire Prud'homme-Chevrier

LE JUGE NIE, MAIS SON FRERE AFFIRME ET OFFRE DE PROUVER SON AFFIRMATION

Winnipeg, 28.—La poursuite de \$25,000 intentée par M. Horace Chevrier contre le Procureur Général du Manitoba, l'hon. Collin Campbell, pour libelle diffamatoire, suscite beaucoup d'intérêt ici.

La déclaration faite par l'honorable Campbell, et dont se plaint M. Chevrier, a été faite au cours de la convention conservatrice à Winnipeg Sud. Elle est comme suit : "Horace Chevrier, un libéral, qui s'est sauvé de St-Boniface dans le but de s'assurer un siège dans un autre comté, a offert de vendre une nomination de juge. Le prix de vente de la position aurait été consacré à défrayer les dépenses du parti dans les élections à venir."

Intervenu par un représentant de la Tribune de Winnipeg, M. Campbell a déclaré que d'après ses renseignements, le juge qui est visé dans la déclaration de M. Chevrier, est le juge Prud'homme, et que ce dernier vient de faire une déclaration à la "Tribune" comme suit : "En ce qui me concerne, je ne connais absolument rien de l'affaire dont parle l'hon. M. Campbell.

"Je me souviens parfaitement que lorsqu'il y a eu une vacance à la Cour du Banc du Roi, j'ai fait une tentative en vue de l'obtenir à titre de promotion à laquelle je croyais avoir droit. M. Horace Chevrier, qui est l'un de mes amis personnels, m'a accordé alors son influence. Je lui en ai été reconnaissant depuis ce moment.

"En ce qui me concerne, j'ai ajouté le juge Prud'homme, ni M. Chevrier ni aucun autre, ne m'ont fait des propositions, dans le sens dont parle M. Campbell. Conséquemment, je ne suis pas l'homme dont il est question dans cette affaire. J'ajouterais que jamais M. Chevrier ni aucun autre ne m'ont fait des propositions d'un caractère malhonnête et dans le cas où la chose aurait été faite, j'aurais repoussé ces propositions avec indignation.

"Lorsque M. Chevrier a mis en jeu son influence en ma faveur, il l'a fait de son plein gré, dans un esprit de

Le serment du roi

Londres, 29.—Le premier Asquith a déposé, hier, son bill amendant la formule du serment du couronnement, que doit prononcer le roi.

Le bill a été adopté en première lecture, sur un vote de 383 à 42.

Désormais, le souverain se contentera de dire qu'il est un fidèle membre de l'église protestante.

Monaco de l'Amérique

LA HAVANE DEVIENDRA UNE VILLE DE JEU.

Havane, 29.—Tous les plans sont maintenant terminés et bientôt commenceront les travaux qui feront de Havane l'endroit d'amusement le plus en vogue de l'Amérique.

Ce lieu d'amusement sera sur les bords de la rivière Almendares, partie de la ville connue sous le nom de Buena Vista, juste à l'intérieur des limites incorporées. Cette entreprise est contrôlée par des capitalistes américains et cubains, qui ont formé une compagnie avec un capital de \$400,000.

Le Conseil de Ville a accordé une franchise de dix ans et a permis de pratiquer toutes les formes de jeux et sports.

L'intention des promoteurs est de faire de Havane la plus grande "mecca" de jeux dans le monde. Un Casino sera construit à Buena Vista et une superbe piste pour les courses sera organisée à l'extérieur de la ville. On construira aussi un amphithéâtre où auront lieu des concours athlétiques, batailles d'armes. Il y aura aussi un champ de base-ball où les principaux clubs américains iront jouer des joutes d'exhibition.

L'entreprise est favorisée par le président Gomez et par la grande majorité des officiers du pays.

Pendant que toute la population canadienne-française de Québec célébrait avec éclat la fête nationale, le St-Jean-Baptiste, lundi dernier, les voleurs en profitaient pour opérer.

Une dame Ponton, tenant un magasin au No. 201 rue Morin, St-Sauveur, s'est fait voler \$28 dans son magasin pendant la célébration de la fête.

Elle a porté plainte, mais jusqu'à présent le voleur n'a pu être rattrapé.

Le bill a été adopté en première lecture, sur un vote de 383 à 42.

Désormais, le souverain se contentera de dire qu'il est un fidèle membre de l'église protestante.

Pendant que toute la population canadienne-française de Québec célébrait avec éclat la fête nationale, le St-Jean-Baptiste, lundi dernier, les voleurs en profitaient pour opérer.

Une dame Ponton, tenant un magasin au No. 201 rue Morin, St-Sauveur, s'est fait voler \$28 dans son magasin pendant la célébration de la fête.

Elle a porté plainte, mais jusqu'à présent le voleur n'a pu être rattrapé.

TABAC A FUMER PRAIRIE

Doux et Agréable au Gout

La première messe

A ST-GABRIEL DE LA DURANTAYE.

La première messe à St-Gabriel de la Durantaye, la nouvelle paroisse qui vient d'être formée de démembrements de St-Michel, de St-Charles et de St-Raphaël, a été dite dimanche dernier, par le premier curé de la jeune paroisse, M. l'abbé Larochele.

La messe a été célébrée dans la salle de la gare, qui avait été décorée pour la circonstance.

Désormais, le dimanche, la messe sera célébrée dans la salle de l'école en attendant que l'église soit construite.

Ces travaux de construction ont été commencés. L'église s'élève sur le rocher près de la gare.

Cour d'Echiquier

Ottawa, 28.—M. le juge Cassels a rendu plusieurs jugements hier à la Cour d'Echiquier, ce sont les suivants :

Le Roi vs. Inglis et al.—Il s'agit dans cette affaire de l'expropriation par la Couronne d'une propriété sise à tute veu Sexsex. Le jugement accorde aux défendeurs \$80,000, en outre de l'intérêt et des frais.

Le Roi vs. Jones et al.—Le tribunal accorde aux défendeurs \$6,105 pour les indemniser de la valeur de certains propriétés dont la Couronne s'est emparée pour les fins du Transcontinental dans la ville de Moncton.

Le Roi vs. Pickard.—Le défendeur obtient \$4,000 pour l'expropriation de terrains dont l'intercolonial a pris possession dans le Nouveau-Brunswick.

Le Roi vs. Miller et Fraser.—Autre affaire d'expropriation relative à l'intercolonial. Le défendeur reçoit \$300 pour une propriété située dans la Nouvelle-Ecosse.

Le tribunal a terminé ses séances à Toronto et il siège aujourd'hui à Ottawa pour l'audition d'une demande faite au sujet de certains ordres récemment donnés par la commission des chemins de fer du Canada, au sujet de l'entrée dans la gare Centrale des convois du Canadien-Pacifique faisant le trajet de l'embranchement de la Gaspéenne.

L'impérialisme militaire

Londres, 28.—On a repris, hier, à la Chambre des Communes, le débat concernant le commandement et l'insubordination des forces militaires d'outre-mer.

M. Wyndham se déclare contre la nomination de Sir Jan Hamilton, légat entre autres, qu'il pourrait en résulter pour lui des situations difficiles vis-à-vis de ces gouvernements.

M. Haldane, répondit à cette objection : "Puisqu'on a jeté les bases d'une discipline uniforme pour tous les corps d'armées de l'Empire, je crois qu'il est nécessaire, dit-il, de nommer un inspecteur général qui serait à même de consacrer beaucoup de temps à ses inspections."

M. Haldane rappela le fait que le général Hamilton ayant eu sous ses ordres des soldats Canadiens et Australiens lors de la guerre du Transvaal est tout désigné pour remplir ses fonctions."

LES FEMMES QUI SOUFFRONT DE MALADIES PARTICULIERES A LEUR SEXE

Richard "La Femme en Santé et la Femme Malade". Il vous dira pourquoi vous souffrez et comment empêcher ces souffrances. C'est un livre d'information pour les femmes, simplement écrit, bien illustré et destiné à les mettre sur le chemin de la santé. Il traite de chaque phase de la vie physique de la femme. Des milliers de femmes ont été guéries, leurs témoignages le prouvent. — Envoyez aujourd'hui un mandat de dix centimes pour payer la maille, et les livres précieuses vous sont aussitôt remis sans envoi par retour du courrier. Mad. Julia C. Richard, Boite 996, Montréal, P. Q.

Un Citoyen de Montréal

APPORTE AUSSI UN TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU :

VIGORA

Cette fameuse préparation maintenant en usage dans toute la province de Québec, n'a encore déceint personne, et tous ceux qui en font usage dans tous les cas de maladie des chevaux, surtout le SOUFFLE et la TOUX, proclament ses grandes qualités curatives. Voici une nouvelle preuve apportée à M. J. B. MORIN, par un commerçant de chevaux de Montréal :

CERTIFICAT

Montréal, 13 juillet 1907

M. J. B. MORIN, 318 St-Joseph.

Monsieur— Il me fait plaisir de certifier que votre VIGORA a procuré son efficacité dans un cas de soufflé et de toux dont souffrait l'un de mes meilleurs chevaux. Après un traitement de quelques jours, j'ai eu la satisfaction de constater sa complète guérison. Je le recommande en conséquence à tous les propriétaires de chevaux.

O. LAFRANCE, Rue Dufferin, Montréal.

Pour Détails et Circulaires, Ecrivez à J. B. MORIN, 318 1/2 Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Le Vigora Fortifie

donne la vigueur, rend le poil lisse et enfin donne au cheval une apparence qui double sa valeur.

"DUBONNET"

Il est reconnu que le vin Dubonnet est le seul vin tonique par excellence. Sa grande vogue, tant en Europe qu'en Amérique, indique sa supériorité. Ce vin est à base de vieux Malaga, ce qui lui donne ce goût exquis.

Demandez l'apéritif DUBONNET.

L. CHAPUT, FILLS & CIE, AGENTS GENERAUX, MONTREAL

ZAM-BAK SAVED THIS BABY

Mme M. Barrett, 602 rue Morin, Montréal, dit :

"Une affreuse éruption de boutons se produisit sur toute la figure de mon bébé et se répandit sur toute la tête jusqu'à ce qu'elle eut complètement couvert son crâne. C'était irritant et douloureux, et causa au petit des heures de souffrance. Nous avons essayé des savons, des poudres et des remèdes, mais il ne devint pas mieux. Il refusait sa nourriture et devint très malade et épuisé. Il fut réduit à un état très inquiétant. On me conseilla d'essayer Zam-Bak et je le fis. Il était prodigieux de voir combien ça semblait rafraîchir et soulager la peau brûlante et douloureuse de l'enfant. Tout de suite au commencement Zam-Bak sembla se diriger droit au but, et les boutons et les plaies et les irritations disparurent peu à peu. Dans l'espace de quelques semaines la peau de mon bébé fut complètement guérie. Il n'a maintenant aucune trace de rudiité, d'éruption, d'eczéma, ou de plaies brûlantes. De plus, une fois guéri de ces écrouelles de la peau qui le tourmentait, sa santé est devenue beaucoup meilleure."

Zam-Bak se vend dans toutes les pharmacies et chez tous les marchands de médicaments, 59c la boîte, ou par la poste gratuite, de Zam-Bak Co., Toronto, pour le prix : 6 boîtes pour \$2.50. Une garantie sûre pour toutes les maladies de la peau, les coupures, les brûlures, etc. et pour les hémorrhoides.

TABAC A FUMER PRAIRIE

Doux et Agréable au Gout

AUX NOUVEAUTES J. G. Bittner

NOS VENTES DE
JUILLET

Méritent justement l'attention des acheteuses expérimentées désireuses de faire des économies.

— LES —

TOILES, PUCKS, INDIENNES

sont réduits, il faut que le tout se vende. Les premiers jours seront les meilleurs. Le choix est très grand.

J.G. Bittner

MONTMAGNY.

Nouvelles Locales

Voici quel est l'horaire des trains de l'I. C. R., depuis le 19 juin dernier :

TRAINS MONTANT	
Local, tous les jours, dimanche excepté.	8.23 A. M.
Express Maritime, tous les jours.	11.35 A. M.
Express Local tous les jours, samedi excepté.	9.46 P. M.
Océan Limité, tous les jours, lundi excepté.	1.44 A. M.
Marché, tous les jours, lundi excepté.	2.38 A. M.
Accommodation pour St-Henri, St-Jean-Chrysostôme et Chaudière, tous les jours, dimanche excepté.	2.20 P. M.
TRAINS ALLANT A L'EST	
Express Local, tous les jours, dimanche excepté.	9.40 A. M.
Express Maritime, tous les jours.	3.11 P. M.
Marché tous les jours, dimanche excepté.	6.37 P. M.
Océan Limité, tous les jours, samedi excepté.	1.20 A. M.
Accom. pour Chaudière via St-J.-Chrysostôme et St-Henri, dimanche excepté	9.06 A. M.

M. et M^{de} Alexandre Taché, de Québec, étaient en visite chez leur beau-frère, M. J. A. A. Bélanger, la semaine dernière.

UN BEAU SUCCES
M. Maurice Brodeur, fils de M. Donat Brodeur, avocat, et élève-pensionnaire du collège des Frères du Sacré-Coeur de cette ville, est allé à Montréal, subir un examen pour son admission à l'École Polytechnique ; il a été admis pour toutes les matières sur lesquelles il a été interrogé.

A ce jeune homme qui fait honneur à son collège et à sa famille, nous souhaitons la continuation du succès dans la laborieuse tâche qu'il entreprend.

POUR LA MENAGERE
Les Fèves au Lard "Clark" sont les meilleures des fèves, cuites par le meilleur des procédés. Servez-vous en souvent, au lieu de vous fatiguer à en faire cuire vous-même. D'autant plus, que les fèves Clark vous coûtent moins cher que celles que vous préparez vous-même. W. CLARK, fabricant, Montréal.

M. et madame Joseph Collin, de Fraserville, étaient de passage à Montmagny, dimanche, chez leur beau-frère, M. Jos. Boulet.

Le Restaurant Villa Mon Repos
est l'endroit par excellence pour toute maman qui veut des bons plats pour ses enfants chéris, et où l'on trouve tout ce qu'il faut pour faire plaisir à la femme dévouée, aux amis et aux parents.

Tous à la Villa Mon Repos, il y a tout pour tous les goûts et toutes les bourses, en fait de bons plats, li queurs douces de toutes sortes, crème à la glace, etc.

Venez tous vous rafraîchir, grands ou petits.

Repas servis à toute heure. Attention spéciale aux commandes reçues par téléphone national numéro 77.

J. B. CHOUINARD,
Rue du Dépôt, Montmagny.

Monsieur Joseph Méthot, et sa nièce, Mlle Blanche Méthot, sont partis pour un voyage de quelques semaines à New Bedford, chez leurs parents.

—ademoiselle Alida Martineau, de Québec, est venue passer quelques semaines de vacances chez son oncle, M. Joseph Boulet, entrepreneur-maçon.

Monsieur Napoléon Saint-Pierre et mesdemoiselles Albertine et Angélique Saint-Pierre, de Oakland, R. I., sont arrivés passer quelques jours chez M. Alphonse Joncas. En partant de Montmagny, les visiteurs se rendront à Cap Chat.

Mesdemoiselles Alexandrine et Marie-Paule Verrault, de Saint-Jean-Port-Joli, et Mlle M. Lise Duquet, de Québec, sont venues passer le dimanche chez leur amie, madame Ls J. Bastien.

Monsieur Misael Bernatchez est parti vendredi pour un voyage de quelques jours à Boston, et New-Bedford.

Monsieur Maurice Rousseau, avocat, est allé à Québec, vendredi dernier, plaider devant la commission des Chemins de fer.

AVIS AUX CULTIVATEURS
—Jacheterai la laine dont vous pourriez disposer au prix de \$9.25 cts par livre pour la laine lavée. Je payerai le même prix pour la laine non lavée moyennant 1-3 de diminution sur la pesanture payable en marchandises.

J. A. CARON.

L'honorable juge H. C. Pelletier, est venu à Montmagny, présider le terme spécial de la Cour qui a été tenu mardi et mercredi. Un bon nombre de causes, dont quelques-unes assez importantes ont été entendues.

La vacance judiciaire est maintenant commencée. Avocats et plaideurs vont se reposer jusqu'au deux octobre prochain, date d'ouverture du prochain terme de la Cour Supérieure.

POUR LES DAMES.—\$0.69c.
Venant d'être reçu un lot de magnifiques matinées avec dentelles et broderies, pour \$0.69c. et au-dessus.

Chez Madame De Lottinville, Porte voisine de l'hôtel de ville, Montmagny.

Monsieur Cyrille Coulombe, fait construire un magnifique caveau mortuaire sur son lot de famille au cimetière Saint-Odilon. C'est M. Jos. Boulet, maçon, qui a entrepris cette construction.

La cour de Révision a confirmé, mardi, le jugement qui avait été rendu par la Cour Supérieure de Québec, à la fin d'avril, en faveur de M. le docteur Philippe Richard, dans sa cause contre M. Philias Joncas, de Lévis, en annulation de la vente d'une juvénat. M. Richard mérite nos sincères félicitations pour ce nouveau succès, ainsi que son procureur M. Maurice Rousseau, avocat.

Ce jugement met fin à un procès qui a été suivi avec beaucoup d'intérêt par tous les amateurs de chevaux des districts de Québec et de Montmagny. Il est intéressant de noter que certains maquignons de Montmagny, ont la figure assez longue depuis la déconfiture de M. Joncas.

M. Alphonse Laberge s'occupe toujours d'entreprise de pompes funèbres, décorations de chambre mortuaire, etc.

POUR LES DAMES.—\$0.69c.
Venant d'être reçu un lot de magnifiques matinées avec dentelles et broderies, pour \$0.69c. et au-dessus.

Chez Madame De Lottinville, Porte voisine de l'hôtel de ville, Montmagny.

NAISSANCE.—Lundi, le 27 juin, l'épouse de M. J. A. Caron, marchant un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Jean-Baptiste Rominus.

Parrain et marraine, monsieur et madame Emile Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—E. C. Dupuis, photographe, à le plaisir d'informer ses nombreux clients et le public en général, qu'il a ouvert dans le bas de son atelier de photographie, un magasin, et qu'il tendra, à l'avenir, un stock complet, et toujours nouveau, dans les cadres, moulures, images religieuses et de fantaisies. Vous trouverez aussi un magnifique choix dans les "stand" pour portraits en bois et en métal.

Toutes ces différentes marchandises sont importées directement des meilleures manufactures des Etats-Unis, et c'est pour cette raison, que je puis les vendre à très bas prix.

E. C. DUPUIS, photographe,
Montmagny.

Mlles Robin et Bédard, de Québec, sont venues passer quelques jours chez leur oncle, M. le capitaine Charles Mercier, du Parc.

—Madame Docteur Vanner, de Campbellton, est en visite chez sa soeur, Mlle Aglaé Deminauville.

—M. Joseph Couillard et Charles Couillard de Saint-Marcel, étaient de passage à Montmagny, au commencement de la semaine.

M. Albert Boulet, surintendant des facteurs, de Québec, est venu passer quelques jours chez son ami, M. Téléphore Gendreau.

—Madame J. A. Couture, de Coutureval, est en visite chez son père, M. Adélaïde Nicole.

—Le tirage mensuel pour déterminer l'heure journalière de remboursement aux porteurs de coupons d'achats au comptant, aura lieu lundi après-midi le 4 juillet. Tous mes clients et le public, en général, sont invités à y assister.

J. A. CARON.

Job! Job! Job!
POUR SAMEDI SEULEMENT

10 doz. de collets et 10 doz. de ceintures depuis 10 cts à 75 cts seront vendus au prix coûtant pour ce jour seulement au magasin de Melle V. DION, rue Saint-Louis.

—M. Joseph et Jean Pelletier de Saint-Eugène étaient de passage à Montmagny, mardi.

Monsieur Flavien Chouinard, marchand, de Saint-Pamphile, était en notre ville mardi.

M. A. E. Clavet, marchand, de Nearn Centre, Ont., accompagné de son fils, Henri, étudiant, est venu passer une quinzaine de jours chez sa mère madame Noel Cloutier, et autres parents.

M. Numa Beaumont fils de M. Théophile Beaumont, entrepreneur-menuisier, est parti hier pour un voyage à New-Bedford.

M. Oscar Gendron, marchand, de Grand-Mère, accompagné de madame Gendron, et de Mlles Lucienne Gendron, et Berthe Vézina, de Saint-François, étaient de passage à Montmagny, mardi. Ils ont fait le voyage en automobile.

Mlle V. Dion, est allée passer le dimanche à Sainte Anne de Lapocatière, avec son frère Elzgar qui y remplace le comptable de la Banque Nationale, elle était l'hôte de M. G. Lachaine, voyageur.

M^{re} Dr Vanner, de Campbellton, est l'hôte de sa soeur Mlle Aglaé Destinauville.

M. Cyrille Paré, de Saint-François, était de passage à Montmagny, au commencement de la semaine.

—M. les vicaires ont présidé lundi aux examens de fin d'années dans les écoles de la paroisse.

M. Julien Taschereau, avocat de Québec, est venu à Montmagny, lundi. Il était l'hôte de son ami, M. Arth. Nisan, gérant de la Banque Nationale.

—Lund', les Révérends Frères du Sacré-Coeur, sont allés faire une excursion à la Normandie.

—Pour vos portraits de première communion, c'est chez E. C. Dupuis, qu'il faut aller pour bénéficier de la réduction que je fais à cette occasion. J'ai fait imprimer pour cette année un lot de cartes spécialement pour ces portraits. C'est quelque chose qui ne s'est encore jamais fait à Montmagny, elle sont très jolies et je suis persuadé que tous ceux qui les verront voudront en avoir.

Sous le rapport de la pose, je garantis, comme d'habitude, de satisfaisante tous les goûts, même les plus difficiles.

Une visite est sollicitée.

E. C. DUPUIS, photographe,
Montmagny.

Engin et Bouilloire à Vendre
Comme nous doublons la capacité de notre manufacture, il nous faut remplacer l'engin et la bouilloire dont nous nous servons actuellement, plus forts.

L'engin développe de 30 à 35 forces et la bouilloire de 40 à 45 forces. L'engin a huit années de service mais la bouilloire est neuve de l'été dernier.

Nous vendrons les deux machines à bon marché pour livraison à l'autonomie.

7 juin.—5fs.

A. BELANGER,
Montmagny.

NOYADE À L'ISLET

L'Islet, 30.—Mercredi après-midi le jeune fils de M. Eugène Thibault, Gérard, âgé de trois ans, est tombé dans un puits et s'y est noyé.

Nous prions la famille Thibault d'agréer nos sincères sympathies dans le triste malheur qui la frappe.

Un pressage et quelques réparations vous exempteront d'acheter un nouvel habillement. Ce pressage à la vapeur fera sortir toutes les saletés imprégnées dans l'étoffe, et nous lui donnerons l'apparence et sa forme primitives.

Chez JOS. PARENT,
Marchand-tailleur,
Montmagny.

A VENDRE
Plusieurs belles propriétés en bon état. Aussi lots à bâtir dans diverses parties de la ville.

S'adresser à
JOS. C. HEBERT, notaire,
Montmagny.

Pour la première fois, cette année, dimanche soir, notre fanfare nous a donné un magnifique concert-promenade. Le programme, qui comportait une liste choisie de morceaux brillants et variés, a été exécuté par nos musiciens avec un talent et une perfection qui a surpris agréablement les amateurs de musique et tous les amis de l'Harmonie.

Malheureusement, le mauvais temps qu'il a fait dans l'après-midi a empêché un grand nombre de se rendre à ce concert. Aussi n'y avait-il pas autant de foule qu'à l'ordinaire.

Pendant le concert, M. Joseph Thibault, avec sa générosité habituelle invita deux fois les musiciens à venir prendre quelques rafraîchissements à sa résidence. Nous devons aussi remercier MM. Jos. Prévost, qui avait fourni les liqueurs et J. N. R. Lespérance, les cigares.

M. J. N. R. Lespérance et quelques amis avaient organisé une souscription pour donner durant le concert un feu d'artifice sur les bords de la rivière du sud. Malheureusement la caisse contenant les pièces pyrotechniques, n'est pas arrivée à temps, par suite d'une erreur du commis de la compagnie d'Express.

Ce n'est cependant que par le remis et on peut dire : "A quelque chose malheur est bon" car cela nous procurera l'avantage d'un 2e concert-promenade dès lundi soir le 4 juillet.

La fanfare exécutera de nouveau une partie du programme de dimanche et jouera en outre plusieurs morceaux.

Nous espérons que tous les citoyens de Montmagny et un grand nombre des paroisses voisines viendront écouter nos musiciens.

Nous demandons tout spécialement au public de ménager un peu moins ses marques de sympathie envers nos musiciens et de leur donner quelques chaleureux applaudissements.

S'il fait mauvais temps, lundi soir le concert aura lieu le lendemain soir, mardi le 5 juillet.

Monsieur Joseph Bernier, de Québec, est venu à Montmagny, au commencement de la semaine à bord du "Marie-Joseph" le bateau de son père, M. Symphonien Bernier.

Le tonique "FORTINA" donne de l'appétit et fortifie le sang. En vente par The European Genral Medicine Company.

La quête de dimanche dernier au profit de la fanfare a rapporté la somme de \$20.85.

Cela aidera à combler le déficit de la caisse de notre Fanfare, mais pour rencontrer toutes les dépenses encourues dans la réorganisation de notre corps de musique, il faudrait un somme plus considérable. Afin d'y arriver, les musiciens ont décidé de donner avec le concours de quelques-uns de nos artistes les plus populaires, une grande soirée dramatique et musicale vers le 20 juillet.

Le programme qui n'est encore qu'ébauché comprendra deux jolies comédies et dans les entr'actes, outre plusieurs morceaux de chant, la Fanfare exécutera quelques-unes des plus belles marches et valses de son répertoire.

Un lot d'habillements russes en dock pour enfants, de 2 à 7 ans, sa-crifiés à \$0.75 cts.

JOS.-G. FOURNIER,
Montmagny.

Mlle Alphonsine Michaud de Sainte-Flavie, est arrivée passer quelques jours chez M. David Collin, au retour d'un voyage à Ottawa, Montréal et Québec.

Mlle R. Bérubé, de Sainte-Anne de Lopoatière, est l'hôte de son frère, M. Omer Bérubé, avocat.

UN REMEDE SUR POUR TOUS LES ENFANTS

Les mères dont les enfants sont malades ne désirent pas seulement un remède qui rétablira leurs enfants, mais un remède qui ne peut absolument pas leur faire de mal. Les Tablettes Baby's Own sont ce remède. Elles sont vendues sous la garantie positive de l'analyste du gouvernement, qu'elles ne contiennent pas d'opiat, de narcotique ou autre drogue dangereuse. Elles font toujours du bien ; elles ne peuvent être noivées—pas même pour le nouveau-né. A ce sujet, Mme J.E. Z. Marchand, Sainte-Anne de la Pérade, Québec, écrit : "Les Tablettes Baby's Own sont pour moi indispensables. Dès que l'un de mes enfants se sent indisposé, je lui administre les Tablettes, et le résultat ne me déçoit jamais. Je ne saurais m'en passer, et j'inclus cinquante cents dans ma lettre pour en avoir deux autres boîtes. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à vingt-cinq cents la boîte de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont."

AVIS
M. Johnny Bernier informe les cultivateurs du Cap Saint-Ignace et du comté de l'Islet, qu'il se rendra avec son cheval reproducteur le mercredi de chaque semaine de juillet au Cap Saint-Ignace chez M. Daniel Bernier, et le jeudi à l'Islet chez M. Jos. Lemieux.

AVIS
M. Johnny Bernier, cultivateur du Rocher, informe le public et surtout les cultivateurs qui désirent élever de bons et gros chevaux en même temps très élégants sur la route, qu'il a encore son magnifique Percheron reproducteur, âgé de 5 ans et pesant 1,600 livres.

Prix du service de la saison, \$3.00. S'adresser à sa résidence à 8 arpents du rond de course de Montmagny. n. o.

ENGIN A GAZOLINE
Engins à gazoline de 4 forces et plus, munis des derniers perfectionnements, à vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à
ANSELME NORMAND,
Manufacturier, Montmagny.

A VENDRE
A bonnes conditions.
Dynamite 60-100.
Amorces (caps) et capsules explosibles.
Mèches (ratelle).
S'adresser à
Wm M. WALSH,

POUR LES DAMES.—\$0.69c.
Venant d'être reçu un lot de magnifiques matinées avec dentelles et broderies, pour \$0.69c. et au-dessus.

Chez Madame De Lottinville, Porte voisine de l'hôtel de ville, Montmagny.

N'oubliez pas d'entrer voir nos belles indiennes, cotons, zéphirs, etc.
Mme de LOTTINVILLE,
Montmagny.

OFFRE SPECIALE. CETTE SEMAINE
Chambred de toutes les couleurs, 15 cts pour 12 cts.
Dock, de toutes les couleurs, 15cts pour 12 cts.
Mousseline, de toutes les couleurs, 20 cts pour 10 cts.

GEO.-E. FOURNIER,
En face de la banque Nationale, Montmagny.

TABAC A FUMER PRAIRIE
Doux et Agréable au Gout

A table.
—Aimez-vous l'archéologie, chère madame ?
—Oui, beaucoup, mais je n'en prendrai pas... je me réserve pour le dessert.

ATTENTION
Quand Vous Achetez de la Peinture Exigez la Garantie.

La Peinture
Martin Senour
est la seule qui puisse vous donner cette garantie, car elle a été analysée et contient 100 pour 100 pure.

Vendue Seulement par
Napoléon Létourneau,
Rue de la Station, Montmagny.

LA BANQUE NATIONALE

Capital : \$2,000,000
Réserve : \$1,200,000

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté, l'intérêt comptant du jour du dépôt.

QUARANTE BUREAUX distribués sur tous tous les points utiles de la province.

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronages et vos-dépôts.

Souvenez-vous qu'un Dollar Epargné Est un Dollar Gagné

PIPES ! PIPES ! PIPES !!

VENANT D'ETRE RECUES AU MAGASIN DE

J. N. R. LESPERANCE

Audela de \$450 de Pipes depuis
5 Cts à \$7.00

M. Lespérance faisant le commerce de gros dans les tabacs, cigares, cigarettes, a comblé une lacune en y ajoutant un commerce de GROS DANS LES PIPES, SACS à TABAC, ETC.

Venez voir s. v. p. et vous serez convaincu non seulement de l'assortiment mais du choix aussi et de la qualité.

EN GROS ET EN DETAIL

J. E. VEZINA

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

PIANOS ET HARMONIUMS

MOULINS A COUDRE

MEUBLES de TOUTES SORTES

A prix réduits et conditions faciles

Venez voir ou demandez les prix ayant d'acheter ailleurs

Sarclours en Acier



SE FERMENT TRES ETROITS ET PEUVENT SERVIR POUR toutes sortes de légumes ; ils sont munis de deux leviers l'un pour régler l'épaisseur de la terre voulue, et l'autre pour la largeur du rouchassage.

Nous pouvons fournir les oreilles courtes ou longues s'adaptant sur les deux côtés pour le renchassage.

Demandez nos catalogues.

A. Belanger Montmagny, QUEBEC.